

Sommaire

Organisation

Structure des activités	p.4
Gouvernement d'entreprise	p.5
Informations boursières	p.8
Rapport du président du conseil d'administration	p.10
Rapport des commissaires aux comptes sur le Rapport du président	p.18

Comptes consolidés

Rapport de gestion	p.20
Comptes consolidés et annexes	p.30
Rapport des commissaires aux comptes	p.88

Comptes sociaux

Comptes et annexes	p.90
Tableau des filiales et participations	p.10
Résultat au cours des cinq derniers exercices	p.10
Rapport général des commissaires aux comptes	p.10
Rapport spécial des commissaires aux comptes	p.10
Projet de résolutions de l'assemblée générale	p.10

SOMMAIRE DETAILLE DES COMPTES CONSOLIDES

“Rapport de Gestion”

Comptes consolidés	p.20
Comptes sociaux	p.23
Données environnementales	p.24
Données sociales	p.24
Facteurs de risques	p.25
Autres informations	p.26

“Comptes Consolidés et Annexes”

Actif et passif	p.30 - 31
Compte de résultat	p.32
Tableau des flux de trésorerie	p.33
Variation des capitaux propres	p.34 - 35
Annexe aux comptes consolidés	p.36
1 - Généralités	p.36
2 - Première adoption des IFRS	p.36
3 - Principes comptables	p.41
4 - Evolution du périmètre de consolidation	p.55
5 - Immobilisations incorporelles	p.58
6 - Immobilisations corporelles	p.59
7 - Titres de participation mis en équivalence	p.61
8 - Autres immobilisations financières	p.62
9 - Stocks	p.63
10 - Clients	p.63
11 - Autres créances	p.64
12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.64
13 - Actifs détenus en vue de la vente	p.64
14 - Capitaux propres	p.64
15 - Passif financier	p.66
16 - Provisions pour retraite et avantages assimilés	p.68

17 - Provisions pour risques et charges	p.69
18 - Paiement en actions	p.70
19 - Autres dettes	p.71
20 - Instruments financiers	p.71
21 - Engagements hors bilan	p.76
22 - Résultat par action	p.76
23 - Coût des ventes	p.76
24 - Frais de recherche et développement	p.77
25 - Frais de personnel et effectifs	p.77
26 - Amortissements et provisions	p.77
27 - Autres produits et charges opérationnels	p.78
28 - Produits et charges financiers	p.78
29 - Impôts	p.79
30 - Information sectorielle	p.83
31 - Parties liées	p.85
32 - Rémunération des membres du conseil d'administration	p.85
33 - Rémunération des dirigeants	p.86
34 - Contrats de location financement	p.86

“Rapport des Commissaires aux Comptes”

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p.88
---	------

STRUCTURE DES ACTIVITES

PSB Industries est constituée de trois pôles d'activités, regroupant chacun plusieurs sociétés. Elles sont réparties selon les organigrammes suivants

Emballage cosmétique parfumerie	Emballage sur mesure	Chimie de spécialités
TEXEN	CGL Pack	Baikowski
Christian Baravaglio Président Directeur Général	Alain Wirth Président Directeur Général	Claude Djololian Président Directeur Général
CCM Ceica Industrie Ceica Plasticos CMSI Lecot Les Eiders Mayet Rose SR2P Texen Services	CGL Pack Annecy CGL Pack Chalon CGL Pack Lorient CGL Pack Seynod	Alko Baikowski International Corp. Baikowski Japan Corp. Baikowski Malakoff Inc.

PSB Industries détient 100% du capital des sociétés mentionnées ci-dessus à l'exception de Texen (85%), Alko (50%) et de Baikowski Japan Corp. (50%).

En outre PSB Industries, détient 100% de PSB Services (société de services).
Un GIE sans capital (PSB trésorerie) assure la gestion du risque de taux pour les différentes sociétés détenues par PSB Industries.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Sa Composition

“Le Conseil d'Administration”

Il est composé d'un président et de quatre administrateurs.

- **Jean-Baptiste Bosson** est président du conseil d'administration de PSB Industries depuis 1991. Son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 années, sera renouvelable en 2009. Il est également gérant de PSB Services SNC, représentant permanent de PSB Industries SA au conseil d'administration des sociétés Baikowski SAS, Texen SAS et CGL Pack Service SAS, membre du conseil de surveillance de Siparex Croissance, représentant permanent de PSB Services en tant qu'administrateur du GIE PSB Trésorerie.
- **Jean-Claude Cachat** est administrateur de PSB Industries depuis 1978. Son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 années, sera renouvelable en 2011. Il est administrateur des sociétés CGL Pack Lorient SA (fin du mandat au 30 juin 2005), administrateur de la Banque Laydernier et de TV8 Mont-Blanc, gérant de la société de participation au développement de l'Economie Savoyarde SARL.
- **Jacques Entremont** est administrateur de PSB Industries depuis 1984. Son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 années, sera renouvelable en 2008. Il est membre du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution et de la Banque de Vizille.
- **Roger Rosnoblet** est administrateur de PSB Industries depuis 1984. Son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 années, sera renouvelable en 2008. Il est administrateur de la Banque Populaire des Alpes, membre et président du conseil de surveillance de Comptoir Savoyard de Distribution, président des sociétés par actions simplifiées Chamtour, Genevois Distribution, société d'exploitation Provencia, Provendis, Provencia Novel, Thônes Distribution, vice-président de la SAS Stefano, directeur général des sociétés par actions simplifiées Alpadistri, SAS Bernard, Douvaine Distribution, Duparc et Geslin, Proxima, Val4, membre et président du conseil de direction de la SE Provencia, président du conseil d'administration et directeur général de Faraglia SA et de la SA Mitaz Distribution, gérant de la Sodevim SARL.

▪ **Alain Wirth** est administrateur de PSB Industries depuis 1984. Son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 années, sera renouvelable en 2008. Il est directeur général délégué de PSB Industries SA, président des sociétés par actions simplifiées CGL Pack Annecy, CGL Pack Service et CGL Pack Lorient, administrateur de Baikowski SAS et Texen SAS, représentant légal de CGL Pack Service en tant que président de CGL Pack Chalon SAS.

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs a été fixé à 50 000 euros pour 2005. Ce montant est réparti en parts égales entre les cinq administrateurs. Seuls M. Bosson et Wirth ont perçu une rémunération complémentaire compte tenu de leurs fonctions opérationnelles dans les sociétés du groupe.

Montants en euros	Rémunération	Prime	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
M. Bosson	240 091	-	7 990	10 000	258 081
M. Wirth	172 076	56 560 (*)	11 054	10 000	249 690

(*) calculé sur les résultats 2005 en fonction du retour sur les capitaux employés.

“La Direction Générale”

Elle est composée d'un président directeur général, d'un directeur général délégué, d'un directeur industriel, et d'un directeur financier.

▪ **Jean-Baptiste Bosson** est président directeur général de PSB Industries depuis 1991. Ingénieur de l'Ecole Centrale de Nantes et MBA de la Havard Business School, il a commencé sa carrière dans le monde de la banque et de la finance.

▪ **Alain Wirth** a pris la direction de la société Cartonnage et Gainerie de Loverchy en 1974, spécialisée dans la fabrication d'écrins pour bracelets montres. Dans les années 80, il diversifie son activité vers les domaines du thermoformage. Cette société, renommée depuis CGL Pack, a intégré PSB Industries en 1989 et constitue aujourd'hui la branche emballage sur mesure du groupe. Il occupe la fonction de directeur général délégué depuis 1994.

▪ **Olivier Strich** a acquis une forte expérience au sein de l'industrie automobile, il intègre PSB Industries en 1997 pour apporter son savoir-faire dans l'organisation de l'outil industriel des sociétés du groupe.

- **Didier Mangin** est titulaire d'un DESS Finances, diplômé de la SFAF (Certified International Investment Analyst), il a rejoint PSB Industries en 1991, après avoir occupé différents postes financiers dans des sociétés industrielles et commerciales internationales.

“Le Contrôle Interne”

(voir rapport du Président p.10)

“Le Contrôle Externe”

Noms	Fonction	Durée du mandat
Barbier Frinault et Autres (Ernst & Young)	Commissaire titulaire	renouvelé en 2004 pour 6 ans
Mazars	Commissaire titulaire	nommé en 2004 pour 6 ans
Pascal Macioce	Commissaire suppléant	nommé en 2004 pour 6 ans
Philippe Bouillet	Commissaire suppléant	nommé en 2004 pour 6 ans

“L'Actionnariat au 31 décembre 2005”

Depuis 1984, la majorité du capital est détenue par des investisseurs industriels. Selon les dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-11 et L.233-12 dudit Code, nous vous précisons que les principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires sont les suivants :

Répartition du capital	Droits de vote (**)
Provendis (7,6 %)	Provendis (4,9 %)
SG France Opportunites (8,3 %)	SG France Opportunites (5,4 %)
Stock Picking France (8,3 %)	Stock Picking France (9,0 %)
Famille A. Wirth * (16,2 %)	Famille A. Wirth * (20,5 %)
Famille JC. Cachat * (17,8 %)	Famille JC. Cachat * (21,5 %)
Famille J. Entremont * (18,4 %)	Famille J. Entremont * (22,7 %)
Institutionnels et public (23,4 %)	Institutionnels et public (16,0 %)

(*) agissant de concert

(**) les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

INFORMATIONS BOURSIERES

“Le Titre”

Capital : 7 350 000 euros

Nombre d'actions : 3 675 000

Capitalisation au 31/12/05 : 129 millions d'euros

Moyenne des capitaux échangés par séance : 39 milliers d'euros

Date d'introduction premier marché : 1955

Indice : CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190

Segment Euronext : Nextprime

Catégorie : Continu B

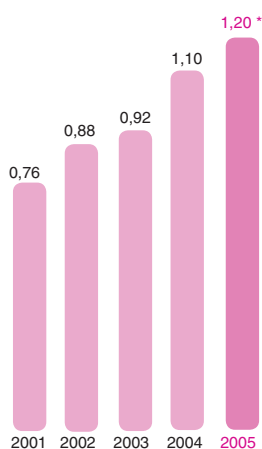
Code ISIN : FR0000060329

Classification ICB : 2000 (Industries)

Code Reuters : PSBP.PA

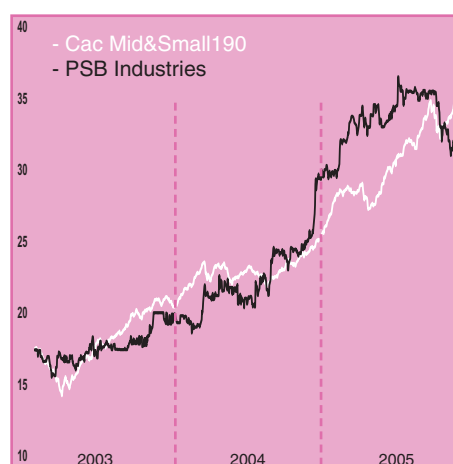
Code Bloomberg : PSB FP

“L'Evolution du Dividende”



* montant qui sera proposé à l'assemblée générale du 24 mai 2006

“L'Evolution du Titre”



“Le Calendrier Financier”

	Dates
Présentation des résultats 2005. Réunion SFAF	07 mars 2006
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2006	14 avril 2006
Assemblée générale	24 mai 2006
Solde du versement du dividende	1 ^{er} juin 2006
Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2006	19 juillet 2006
Résultats du 1er semestre 2006. Réunion SFAF	23 août 2006
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2006	13 octobre 2006
Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2006	12 janvier 2007

“Autres Sources d'Informations”

- Le rapport annuel, communiqué lors de la réunion de publication des comptes annuels, édité en français, est disponible sur simple demande ou sur le site internet de la société. Un rapport en anglais est également mis en ligne sur le site.
- Le site internet www.psbindust.com recense les principales informations financières ainsi que tous les communiqués et rapports publiés par la société. Le site contient également des informations sur sa structure, ses métiers, ses actualités.
- Les réunions d'analystes organisées pour les publications des comptes annuels et semestriels.
- Les forums d'actionnaires, organisés par Euronext ou par Oddo Midcap, auxquels PSB Industries participe chaque année.
- Le site de l'AMF (www.amf-france.org.) est régulièrement mis à jour par l'envoi de nos informations financières.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“I - L'Environnement de Contrôle”

1 - Gouvernance d'entreprise et fonctionnement du conseil d'administration

Organisation et préparation des travaux du conseil d'administration

Les informations relatives à la composition du conseil et au renouvellement des mandats d'administrateurs figurent dans le sujet «Gouvernement d'Entreprise» p.5.

1.1 Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration de PSB Industries se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la société et veille à leur mise en œuvre par les directions de pôles.

L'exécution des décisions prises en conseil d'administration et plus généralement la gestion du groupe est de la responsabilité du président du conseil d'administration.

Les administrateurs tiennent 10 séances par an.

Le taux de présence des administrateurs a été de 90% en 2005.

Quatre de ces séances sont des conseils d'administration plus particulièrement chargés d'arrêter les comptes semestriels ou annuels, ou d'analyser les résultats trimestriels.

Les six autres séances constituent des réunions pendant lesquelles les administrateurs abordent les décisions et orientations stratégiques en terme d'investissements, de cessions ou de prises de participations et analysent différents indicateurs financiers.

Pendant ces séances, la direction générale rend compte des événements ou opérations significatives se présentant dans le groupe.

Les administrateurs reçoivent mensuellement des rapports émis par la direction générale présentant les indicateurs d'activité des différents métiers et sociétés, l'activité boursière de PSB Industries, ainsi qu'une revue de presse relative à toutes les entités du groupe.

A ce jour, le conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur indépendant au sens strict. Cependant, la majorité des administrateurs sont des personnes physiques actionnaires n'exerçant aucune activité de direction dans la société. Il n'existe pas de règlement intérieur.

1.2 Limitation éventuelle des pouvoirs du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration assume la direction générale de PSB Industries. Les statuts de la société ne prévoient aucune limitation de ses pouvoirs.

En l'absence de comité stratégique, tout projet important soit d'orientation stratégique, soit de croissance externe fait l'objet d'une étude financière préalable en concertation avec l'ensemble des présidents de pôles métiers. Si le projet obtient un avis favorable, celui-ci est présenté aux administrateurs de PSB Industries pour examen et approbation.

Toutefois la politique générale actuelle du groupe, s'interdit tout développement dans de nouveaux métiers.

1.3 Comités spécialisés

Il n'existe pas au sein de PSB Industries de comités spécialisés.

2 - Environnement et organisation du contrôle interne

2.1 Définitions et objectifs du contrôle interne

Les objectifs de PSB Industries en matière de contrôle interne sont les suivants :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.
- prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier,
- fournir une assurance raisonnable que l'objectif de sauvegarde de patrimoine est pris en compte et qu'il est atteint,
- réaliser et optimiser les opérations et la performance globale du groupe.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

2.2 L'organisation générale du groupe dans le processus de contrôle interne

PSB Industries est organisée autour de trois pôles/métiers avec à leur tête une direction générale autonome responsable de la mise en place des décisions prises par la direction

générale du groupe. Chaque direction générale métier organise et pilote le contrôle à l'intérieur de son périmètre de délégation pour obtenir l'assurance raisonnable que les objectifs de performance qui lui ont été fixés seront atteints. Ces activités de contrôle, menées à tous les niveaux hiérarchiques, fonctionnels et opérationnels du métier concerné recouvrent la mise en œuvre de délégation de pouvoir, la mise en place de dispositifs de contrôle et d'autocontrôle, l'appréciation des performances opérationnelles, la sécurité du patrimoine et la séparation des fonctions, lorsque celle-ci est requise.

Ainsi, les principaux acteurs intervenant dans la vérification de l'application des processus du contrôle interne sont :

- Le conseil d'administration
- La direction générale
- Les directions opérationnelles
- Les responsables de sites
- La cellule de gestion des risques présente au siège et dans les filiales de PSB Industries par l'intermédiaire de personnes relais
- Les personnels d'encadrement sur site

En raison de la taille et de l'organisation du groupe, la formation de comités tel qu'un comité d'audit n'a pas été jugée nécessaire.

Les personnels sont généralement formés pour mettre en application les principes de précaution de la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes.

Au sein de cette organisation, la maison mère assure :

- La gestion des services fonctionnels tel que la consolidation et l'établissement des règles et des procédures comptables,
- La gestion du système de reporting et de planification des remontées d'information comptable et financière permettant un pilotage précis à tous les niveaux et la réactivité nécessaire au bon fonctionnement d'une organisation décentralisée,
- La mise en place de dispositif de contrôle interne,
- La politique et la gestion des assurances.

2.3 Organisation et relations entre le conseil d'administration et la direction générale des pôles dans le processus de contrôle interne

Toutes les entités du groupe s'inscrivent dans le cycle de gestion et de pilotage du

groupe qui comporte trois composantes fondamentales :

- **Le processus budgétaire** : au mois de novembre chaque pôle métier présente à la maison mère son budget pour validation. Les investissements industriels et financiers s'inscrivent dans le cadre de ce processus. Tout engagement d'investissements qui s'écarte de l'autorisation budgétaire fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié. Le budget est mensualisé afin de servir de référence au reporting du groupe.
- **Le reporting mensuel** : composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière, il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage de la direction générale du groupe. A J+2, l'ensemble des sociétés du groupe remonte son chiffre d'affaires afin de permettre dans un premier temps de déterminer le niveau d'activité. A J+5 un compte de résultat détaillé est établi par chaque société. Ces comptes de résultat font l'objet d'une première analyse de la part des comités de direction des pôles et sont ensuite transmis à la maison mère pour une seconde analyse. Les comptabilités étant tenues par chaque entité, l'ensemble de ces remontées fait l'objet d'un contrôle et d'une centralisation du responsable financier de chaque pôle.
- **La revue d'affaires mensuelle** : il s'agit d'un des éléments clés du dispositif de pilotage et de contrôle du groupe. Elle a pour principal objectif de s'assurer de l'adéquation entre les actions engagées et les ambitions du groupe. Elle est organisée mensuellement entre la direction générale du groupe et les responsables des filiales. Au cours de ces réunions, sont abordés les thèmes principaux tels que les résultats mensuels, les évolutions du besoin en fonds de roulement, les investissements, et l'actualisation des prévisions.

Les fonctions administratives telles que le marketing, l'informatique, la comptabilité, la gestion commerciale et la gestion des ressources humaines sont décentralisées et autonomes au sein de chaque pôle métier.

“II - La Gestion des Risques”

1 - Identification des risques

L'axe de travail principal retenu au sein de ce projet a été la gestion des risques : humains, industriels, environnementaux, commerciaux, financiers, juridiques et informatiques. Pour mener à bien cette mission, PSB Industries s'est appuyée sur

des personnes relais dans les filiales, constituant ainsi une cellule interne de la gestion des risques dans le groupe.

Cette cellule a recensé les risques potentiels dans chaque société, de façon à les hiérarchiser et à pouvoir en établir une cartographie par pôle d'activité en fonction de leur probabilité et de leur impact. Elle s'est ensuite attachée à mettre en place des plans d'actions sur les risques identifiés comme les plus significatifs. Cette cartographie des risques et le suivi des recommandations sont mis à jour par la cellule de gestion des risques afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, technologiques, économiques et environnementales. Elle est également confrontée à celle faite par les auditeurs externes du groupe.

Les risques recensés au sein des filiales sont des risques liés à la concurrence, aux approvisionnements, aux défaillances clients, à la qualité, à l'environnement, à la perte d'hommes-clefs, à l'incendie et plus globalement à la mise en sécurité des conditions de production, à l'informatique, aux taux d'intérêt et de change. Les risques estimés comme majeurs sont la concurrence, l'environnement, l'incendie, les taux d'intérêts et de change. Les critères de sélection reposent à la fois sur leur probabilité d'occurrence et sur leur impact.

2 - La gestion des risques

Pour faire face à ces risques, PSB Industries a engagé plusieurs actions, et défini ou renforcé plusieurs stratégies.

- Face à la concurrence, PSB Industries a pour objectif depuis plusieurs années d'améliorer sa productivité, de développer des offres sur mesure, et de respecter les principes de la démarche de Qualité Totale (TQM), de manière à offrir à ses clients le meilleur service qualité-prix. Ceci s'accompagne d'une stratégie de recherche et d'innovation industrielle permanente et dynamique.
- Concernant les risques liés à l'environnement, PSB Industries a mandaté en 2004 deux cabinets spécialisés pour conduire un audit dans toutes les sociétés du groupe. Des conclusions individualisées ont été rédigées. Des actions correctives ont été apportées pour que chaque site du groupe soit mis en conformité avec les dernières réglementations en vigueur en terme d'environnement et de contrôle. A fin décembre 2005, un site (CGL Pack Lorient) était certifié ISO14001.
- Le risque éventuel d'incendie est un risque à l'occurrence faible, mais bien sûr avec un impact fort. Pour réduire ses probabilités d'occurrence, PSB Industries sensibilise ses équipes pour supprimer toutes les situations propices aux départs de feux et pour limiter les conséquences dommageables de l'incendie, équipe ses locaux

d'installations de lutte contre l'incendie (sprinklers, portes coupe-feu) et cherche à développer davantage la polyvalence de ses sites. Cette solution de polyvalence a prouvé son efficacité par le passé.

- La gestion des risques juridiques et fiscaux est placée sous la responsabilité des mandataires sociaux des sociétés concernées et est supervisée par la maison mère qui est alertée en cas de litige ou contentieux et procède éventuellement aux diligences nécessaires.

Un Groupement d'Intérêt Economique intitulé PSB Trésorerie constitué de l'ensemble des filiales de PSB Industries définit les options et les orientations de PSB Industries en matière de financement et de couverture de taux et de change :

- 58% des dettes financières des sociétés de PSB Industries sont à taux variables. Pour faire face au risque de taux d'intérêt, le GIE de trésorerie réalise l'ensemble des opérations de couverture. Au 31/12/2005, 76% de la dette à taux variable était couverte.

- En ce qui concerne le dollar, la société la plus exposée se couvre au niveau de ses ventes sur une durée au moins annuelle en ayant recours soit à des instruments financiers, soit à des achats libellés en USD (matières premières essentiellement).

Risques liés au prix des matières premières.

Les principales matières utilisées par le groupe sont le polypropylène, le polystyrène, le polychlorure de vinyle, le PET. Le groupe n'utilise pas pour ces matières premières d'instrument de couverture, instruments d'ailleurs qui n'existent que pour le polypropylène et le PET.

Nos clients ont une parfaite connaissance de la part matière au sein du prix de vente. Cette transparence facilite les négociations dans le cadre des variations de cours des polymères.

Risques liés aux variations des prix de l'énergie

Certaines filiales, fortes consommatrices de gaz ou d'électricité, peuvent contractuellement fixer sur l'année le prix du kilowattheure afin de limiter les variations.

Les objectifs de PSB Industries concernant la gestion des risques sont de :

- Mettre à jour les cartographies des risques et identifier les sources de risques nouveaux ou non encore recensées,
- Poursuivre la mise en place d'actions préventives et correctives,
- Etendre les meilleures pratiques à l'ensemble des sociétés du groupe,

- Mettre en place une charte informatique décrivant les droits et obligations de chacun afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données et des systèmes d'information.

“III - Elaboration et Traitement de l'Information Comptable et Financière”

Le système de contrôle interne de PSB Industries concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière vise à assurer :

- Le respect des normes et principes comptables en application,
- Le contrôle de la production des éléments financiers,
- La fiabilité des remontées d'information financière élaborée en filiales et son traitement centralisé par le groupe,
- Anticiper le traitement des opérations comptables complexes,
- Permettre des délais de clôture et des remontées comptables à la fois rapides et fiables.

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction générale, la direction financière du groupe et des différents pôles opérationnels.

La planification des actions de coordination entre les différents pôles métiers et fonctions du groupe PSB Industries, l'amélioration de la qualité des prévisions chiffrées et la maîtrise croissante des processus financiers, l'anticipation et l'accélération du processus d'arrêté comptable ont été autant de facteurs essentiels des progrès réalisés par le groupe dans l'arrêté des comptes.

En plus des remontées mensuelles vues dans le cadre de l'environnement du contrôle interne, chaque trimestre, PSB Industries établit des comptes consolidés, selon les mêmes normes que les comptes semestriels et annuels. A échéance J+12, les comptables des sociétés adressent à la direction financière du groupe des liasses de consolidation issues d'un outil de consolidation commun et interfacé avec les comptabilités. La cellule consolidation contrôle les liasses, vérifie les traitements de consolidation, et analyse la cohérence des données consolidées avec les données du reporting mensuel.

En 2005, l'ensemble des équipes comptables et financières du groupe PSB Industries s'est fortement mobilisé autour du passage de la comptabilité aux normes IFRS.

Ces travaux ont permis d'une part de réactualiser le manuel de consolidation et le plan de compte analytique et d'autre part d'établir un référentiel commun pour l'ensemble des sociétés du groupe. A partir du 31 décembre 2005, les comptes annuels consolidés sont directement publiés en IFRS.

La direction financière du groupe et des pôles opérationnels s'appuient par ailleurs sur d'autres procédures, communes à l'ensemble des sociétés du groupe ou propres à chaque pôle. Elles concernent entre autres les investissements, les achats, les ventes, les stocks, les autorisations de signature.

De façon à renforcer les contrôles internes effectués par PSB Industries et à vérifier la correcte application des principes comptables et normes en vigueur, les comptes des sociétés du groupe sont vérifiés au moins deux fois par an par un cabinet d'expertise-comptable.

Les cabinets ERNST & YOUNG et MAZARS assurent le commissariat aux comptes de PSB Industries. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, ils font part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières.

Les sociétés du groupe PSB Industries ont pour consigne de prendre en compte ces recommandations dans un souci permanent d'amélioration de la fiabilité de ses procédures.

Conformément à son plan d'action initial, PSB Industries poursuit ses efforts en matière de contrôle interne, ce qui l'amènera, à moyen terme, à apprécier le résultat de ses travaux.

“IV - Evolution du Dispositif de Contrôle Interne”

Les objectifs de PSB Industries pour 2006 concernant le contrôle de l'élaboration et du traitement de l'information comptable et financière sont les suivants :

- Contrôle interne sur les sociétés étrangères
- Augmenter en 2006 le niveau des contrôles internes informatisés à l'aide du nouvel outil de consolidation en le déployant pour les phases de reporting mensuel et budgétaire. Par ailleurs, cette étape permettra d'améliorer les délais et d'avoir une base unique pour le système d'information du groupe.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

établi en application de l'article
L.225-235 du Code de Commerce sur
le rapport du président

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PSB Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Villeurbanne et Neuilly sur Seine, le 27 février 2006

MAZARS

Jean-François Metz Max Dumoulin

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young
Nicolas Job

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, suivant l'article 44 de nos statuts et en application de la loi, pour vous présenter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Les rapports des commissaires aux comptes, le rappel des principes comptables et règles de consolidation, ainsi que les extraits des annexes ci-après, vous donneront, nous l'espérons, tous les renseignements qui vous seront utiles pour juger de la situation de l'entreprise.

“Comptes Consolidés”

Après une année 2004 de forte croissance (+13,2% à données comparables et +9,2% à données publiées) et qui avait été une année record en terme de rentabilité opérationnelle (10,5% du chiffre d'affaires), l'exercice 2005 s'est inscrit dans un environnement moins favorable, du fait notamment de la très forte hausse des coûts des matières premières, de l'énergie (aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis) et des transports.

Après cette année record et dans ce contexte plus difficile, la réactivité des équipes de PSB Industries a permis que l'exercice 2005 se termine avec un chiffre d'affaires de 182,6 millions d'euros, en croissance de 6%, et un résultat opérationnel de 17,0 millions d'euros, soit 9,3% du chiffre d'affaires.

L'emballage pour la cosmétique-parfumerie et la chimie de spécialités, qui avaient atteint en 2004 des croissances proches de 20%, ont à nouveau largement contribué à la croissance en 2005 avec des progressions de l'ordre de 10%, alors que l'emballage sur mesure connaissait encore une année de quasi-stagnation.

Le coût net de l'endettement financier est de 2,4 millions d'euros et représente 1,3% du chiffre d'affaires. 58% de la dette est à taux variable, et 76% de ce montant est capé. Par exemple une hausse de 200 points de base de l'Euribor 3 mois se traduirait, toute chose égale par ailleurs, par une augmentation de 0,5 million d'euros du résultat financier.

Le résultat net part de PSB Industries s'élève à 8,9 millions d'euros, soit 4,9% du chiffre d'affaires et il est à comparer à un résultat 2004 IFRS de 9,7 millions d'euros (5,6% du chiffre d'affaires). Rappelons pour mémoire que le résultat net part du groupe 2004 publié selon les principes comptables français était de 7,5 millions d'euros et de 4,4% du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement atteint 24,5 millions d'euros soit 13,4 % du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels nets sont de 19,1 millions d'euros et représentent 10,5% du chiffre d'affaires. Ils ont été particulièrement élevés dans l'activité chimie de spécialités (15,8% du chiffre d'affaires), des investissements de capacité ayant dû s'ajouter en cours d'année à ceux déjà programmés.

L'endettement net est de 56,3 millions d'euros, dont 10,6 millions sont relatifs à des opérations de crédit-bail, et il représente 91% des fonds propres ou un peu plus de deux années de marge brute d'autofinancement.

Baikowski (Chimie de Spécialités)

a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires consolidé de 36,0 millions d'euros en progression de 10,2%, cette progression étant tirée par celle des marchés de l'éclairage. Cette croissance faisant suite à celle de plus de 20% de l'année précédente a provoqué des goulots d'étranglement et un manque global de capacité de production. Afin de ne pas trop pénaliser nos clients, nous avons décidé de les livrer par avion (pour gagner du temps de livraison par rapport au transport par bateau pour les Etats-Unis et le Japon) et nous avons également lancé au milieu de l'année la construction d'un nouveau four qui devrait être opérationnel dans le deuxième trimestre de 2006.

Le résultat opérationnel est de 4,4 millions d'euros, soit 12,1% du chiffre d'affaires, en légère diminution par rapport aux 14,3% de l'exercice précédent, la différence s'expliquant uniquement par la hausse des coûts de l'énergie et par des coûts de transports exceptionnels.

Les amortissements sont de 3,1 millions d'euros, et les investissements se sont élevés à 5,7 millions d'euros. Ils comprennent principalement la construction d'une nouvelle centrale de traitement des eaux, le co-investissement à 50% réalisé à Condrieu pour assurer en amont la production de matière première, la réalisation d'un four d'essai destiné au développement des nouveaux produits, ainsi que le nouveau four évoqué plus haut.

Compte tenu des prévisions de croissance de nos marchés, notamment avec nos grands clients mondiaux de l'éclairage, un nouveau et important programme d'investissements a été décidé pour 2006 de manière à disposer dans le premier semestre 2007 d'une capacité de production totale accrue d'environ 70% sur le site d'Annecy.

Texen (Emballage Cosmétique - Parfumerie)

a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires consolidé de 104,8 millions d'euros, en hausse de 8,4%, après une année 2004 déjà en progression de 20,6%.

L'année a été marquée par de nombreux lancements, tels que Volume Shocking de L'Oréal ou de nouveaux mascaras pour Lancôme, et des développements avec de nouveaux clients comme Kenzo, ainsi que l'entrée dans le domaine des rouges à lèvres pour Coty (Rimmel), ce qui permet à Texen d'être présent sur tous les créneaux du maquillage, marché en plein essor.

Par ailleurs la fin de l'année a vu gonfler le carnet de commandes de la filiale mexicaine dont l'activité devrait doubler en 2006.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 9,5 millions d'euros et représente 9,0% du chiffre d'affaires. L'année a été marquée par de très fortes croissances des coûts de matières premières et ce niveau de résultats est élevé par rapport à celui affiché par les principaux concurrents.

Les amortissements s'élèvent à 10,0 millions d'euros, et les investissements ont encore été soutenus à plus de 10% du chiffre d'affaires, les nouveaux marchés obtenus ayant nécessité des automatisations importantes des process industriels. Ces investissements comprennent également ceux réalisés pour doubler la taille de l'unité mexicaine.

CGL Pack (Emballage sur Mesure)

a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 41,9 millions d'euros, en retrait de 3,0% sur l'exercice précédent.

La forte hausse des matières premières a eu un impact défavorable sur le résultat opérationnel. Celui-ci atteint cependant 3,2 millions d'euros soit 7,6% des ventes. Les amortissements sont de 1,7 millions d'euros.

L'exercice a connu deux semestres très différents, avec un premier semestre en retrait, alors que la deuxième partie de l'année a vu CGL Pack retrouver une légère croissance.

La décision d'investir dans une première ligne d'extrusion (opérationnelle depuis mi-2005) s'est révélée très judicieuse, et une deuxième ligne sera lancée en 2006, le bâtiment construit en 2005 à cet effet ayant d'ailleurs été conçu au départ pour pouvoir recevoir ce nouvel investissement.

Perspectives pour PSB Industries pour l'année 2006

PSB Industries a pour objectifs pour l'année 2006 d'atteindre une croissance du

chiffre d'affaires de 5% avec un niveau de rentabilité opérationnelle de l'ordre de grandeur de 10% du chiffre d'affaires.

L'exercice sera également marqué par un niveau élevé d'investissements dans la branche de chimie de spécialités.

Événements postérieurs à la clôture

Néant

“Comptes Sociaux”

Dans ses comptes sociaux la société a appliqué, à compter du 1er janvier 2005, la nouvelle règle comptable sur la définition des actifs, amortissements et dépréciations issus des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Par ailleurs, en application de l'avis CU CNC n°98-D, les actions propres détenues par PSB Industries et faisant l'objet d'un contrat de liquidité ont été reclassées dans les comptes sociaux au 31 décembre 2005 en immobilisations financières.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 414 193,81 euros de la manière suivante :

Distribution de la somme de	4 410 000,00 euros
à titre de dividende aux actionnaires correspond à :	
Résultat net bénéficiaire de l'exercice	4 114 193,81 euros
Report à nouveau 2004	174 751,60 euros
Somme prélevée sur les autres réserves	121 054,59 euros

Etant précisé que sur ce dividende, il a déjà été payé 0,55 euro par action à compter du 31 janvier 2006, sous forme d'un acompte (soit 2 021 250 euros) conformément à la décision du conseil d'administration du 24 octobre 2005 ; seul le solde soit 0,65 euro par action reste dû (soit au total 2 388 750 euros), et sera mis en paiement à compter du 1er juin 2006.

En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

(en euros)	2002	2003	2004
Dividende net par action	0,88	0,92	1,10*
Avoir fiscal	0,44	0,46	-*
Revenu global	1,32	1,38	1,10*

* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 50%.

“Données environnementales”

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des données sociales et environnementales de notre activité.

PSB Industries est très soucieuse du respect de son environnement.

La consommation d'énergie a été de 150 GWh de gaz (148 GWh en 2004) et de 63 GWh d'électricité (60 GWh en 2004). PSB Industries n'a pas recours à l'énergie solaire ou aux autres énergies renouvelables.

La consommation d'eau est de 185 000 m³ (196 000 m³ en 2004). Les eaux usées industrielles ne sont pas dans leur majorité prises en charge par des stations d'épuration municipales. Avant de rejoindre le milieu naturel, ces eaux subissent un traitement physico-chimique destiné à les assainir.

Depuis plusieurs années, PSB Industries a adopté une politique de tri sélectif des déchets. Ils sont majoritairement recyclés soit en interne, soit en externe. Les déchets non recyclables sont évacués et détruits par des centres agréés.

“Données Sociales”

Les principales données sociales pour l'exercice 2005 sont :

Effectif total	1 242
Effectif à temps partiel	38
Effectif intérimaire	137
Nombre de recrutements en CDI (*)	131
Nombre de recrutements en CDD	37
Nombre de départs (hors licenciements)	117
Nombre de licenciements	35
Nombre de jours d'absence	13 451
Masse salariale hors charges (milliers d'euros)	32 160
Nombre d'accidents du travail	67
Dépenses formation (milliers d'euros)	1 227
Nombres d'heures de formation	11 705
Nombre de personnes handicapées	27
Utilisation d'un centre d'aide au travail (CAT)	oui
Existence de contrats d'intéressement	oui

“Facteurs de Risques”

Risques de taux d'intérêts et de change (voir Rapport du Président p.14)

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liés à l'activité est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers classiques tels que cap, collar, option, achat ou vente à terme de devises. PSB Industries n'utilise pas de produits désactivants, et les opérations sont conclues avec des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité. La politique de gestion des risques répond à des objectifs de sécurité, de liquidité, et de rentabilité. Il n'y a pas d'opération de spéculation, et les positions prises ne sont pas susceptibles de dégager des risques significatifs.

Les ventes réalisées par les sociétés françaises en devises étrangères se sont élevées en 2005 à 11 millions d'USD et à 468 millions de JPY. Ces ventes sont majoritairement réalisées par le pôle chimie de spécialités, qui se couvre systématiquement en utilisant des options ou des couvertures à terme.

La dette consolidée de PSB Industries est composée pour partie de taux variables majoritairement indexés sur l'euribor 3 mois et pour partie de taux fixes (note 15).

Les objectifs de répartition taux variables/taux fixes sont déterminés en fonction de l'évolution de l'endettement (remboursement et nouvel emprunt), et de l'évolution attendue des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt est centralisée.

Risques actions

Le portefeuille actions de PSB Industries se limite aux filiales et participations consolidées (note 4), et ne présente donc pas de caractère spéculatif.

Risques pays

Bien que plus de la moitié de l'activité de PSB Industries soit réalisée à l'export, le risque pays est très limité car les ventes concernent essentiellement des pays industrialisés. Les ventes dans des pays à forte inflation sont marginales et ne concernent que des clients bénéficiant d'une surface financière irréprochable.

Risques industriels liés à l'environnement (voir Rapport du Président p.14)

De par la nature de ses activités, l'exposition de PSB Industries aux risques environnementaux est mineure, et PSB Industries n'a pas connu à ce jour d'incidents majeurs de pollution.

Un audit environnemental est réalisé régulièrement par des sociétés externes. Le dernier audit a été effectué fin 2004 par les cabinets Antea et URS. Les non-conformités identifiées qu'elles soient administratives, techniques, industrielles ont été traitées au cours de l'exercice 2005, à l'exception de deux sites soumis à autorisation et dont les demandes sont en cours de traitement.

Compte tenu des quantités transformées ou consommées, ou de la puissance utilisée, 6 sites de PSB Industries sont soumis à autorisation de la Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) ou d'autres organismes dans le cadre de filiale étrangère.

Compte tenu de l'absence de risques identifiés, aucune provision pour risque environnemental n'a été constituée dans les comptes de PSB Industries.

“Autres Informations”

L'actionnariat au 31 décembre 2005 (voir p.7)

Autorisation de rachat de titres

Suivant autorisation de notre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005 (4ème résolution), nous vous informons que nous détenons, au 31 décembre 2005, 47 023 titres de notre société valorisés au prix unitaire moyen de 31 euros. Au cours de l'exercice, la société a acheté 37 292 actions au prix moyen de 33,19 euros et vendu 50 348 actions au prix moyen de 33,46 euros.

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes :

le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 euros par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 25 euros par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000 euros.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

Le titre au cours des cinq derniers exercices

Pour votre information, nous vous communiquons ci-après des données en euros sur le titre PSB Industries au cours des cinq derniers exercices, ajustés pour tenir compte de la division du titre au 15 décembre 2004 :

	2001	2002	2003	2004 IFRS	2005 IFRS
Nbre d'actions au 31/12	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Dernier cours de l'année	17,90	17,72	19,30	29,98	35,00
Capitaux propres par action	12,24	13,15	13,18	15,30	16,83
Résultat net par action (*)	1,13*	2,31*	1,35*	2,68	2,46

(*) non retraité des titres autocontrôle

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à 60 000 euros le montant global des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de 2006.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux (voir Gouvernement d'entreprise p.5)

Examen du mandat des administrateurs

Le Conseil examine les mandats des administrateurs et constate qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée générale.

Gouvernement d'entreprise (voir Rapport du Président p.10)

Recherche et développement

PSB Industries consacre les moyens nécessaires pour développer son expertise et pour lui permettre de trouver des réponses appropriées aux besoins de ses clients qui ont des exigences de qualité très élevées, et sont à la pointe du progrès en terme d'innovation. Ces réponses concernent différents domaines, que ce soient les matériaux eux-mêmes, les technologies, ou encore les process. Cela s'applique à chaque segment de marché dans lesquels PSB Industries intervient.

Sur l'exercice 2005 les frais de recherche et développement ont atteint 2,7 millions d'euros (2,3 millions d'euros en 2004) et n'incluent pas la coopération sous forme de co-développement avec nos clients.

Quelques exemples traduisent le caractère novateur de PSB Industries :

- palmarès de l'innovation 2005 pour une solution d'emballage multiportions sécable,
- formulation de polissage pour les véhicules de tourisme haut de gamme,
- lancement d'une première production de rouge à lèvres de mass market utilisant un nombre réduit de composants.

BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	31/12/2005	31/12/2004
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	80 744	75 378
Ecart d'acquisition (note 5)	21 825	23 235
Immobilisations incorporelles (note 5)	176	252
Immobilisations mises en équivalence (note 7)	1 431	1 098
Immobilisations financières (note 8)	685	865
Impôts différés actifs (note 29)	1 009	406
Total actifs non courants	105 870	101 234
Actifs courants		
Stocks (note 9)	28 318	24 081
Clients et comptes rattachés (note 10)	42 404	41 081
Créances d'impôt courant	182	1 131
Autres créances (note 11)	5 534	6 017
Trésorerie et équivalents (note 12)	12 186	10 910
Total actifs courants	88 624	83 220
Actifs détenus en vue de la vente (note 13)	711	-
Total de l'actif	195 205	184 454

Engagements hors bilan (note 21)

	31/12/2005	31/12/2004
Capitaux propres (note 14)		
Capital social	7 350	7 350
Primes	10 122	10 122
Réserves	34 901	29 668
Ecart de conversion	394	(571)
Résultat de l'exercice	8 917	9 653
Capitaux propres part du groupe	61 684	56 222
Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	61 684	56 222
Passifs non courants		
Dette financière long terme	33 038	28 718
Options de vente octroyées aux minoritaires	7 257	7 924
Passif financier à plus d'un an (note 15)	40 295	36 642
Impôts différés passifs (note 29)	2 661	3 188
Provisions pour retraites et avantages assimilés (note 16)	2 865	2 528
Autres passifs non courants	-	-
Total passifs non courants	45 821	42 358
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 423	25 126
Dettes financières à moins d'un an (note 15)	35 438	34 497
Dettes d'impôt courant	1 566	2 255
Autres dettes (note 19)	23 226	22 886
Provisions pour risques et charges courantes (note 17)	1 047	1 110
Total passifs courants	87 700	85 874
Total du passif	195 205	184 454

Engagements hors bilan (note 21)

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

	du 01/01/2005 au 31/12/2005	du 01/01/2004 au 31/12/2004
Chiffre d'affaires (note 30)	182 618	172 221
Coûts des ventes (note 23)	(140 828)	(128 525)
Frais de recherche et développement (note 24)	(2 662)	(2 274)
Frais commerciaux et de distribution	(9 950)	(8 841)
Coûts administratifs	(12 501)	(13 318)
Autres produits et charges opérationnels (note 27)	359	(1 185)
Résultat opérationnel	17 036	18 078
Coût net de l'endettement financier (note 28)	(2 407)	(2 263)
Autres produits et charges financiers (note 28)	(292)	27
Impôts (note 29)	(5 056)	(5 486)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (note 7)	333	174
Résultat net consolidé de l'exercice	9 614	10 530
Part du groupe consolidé qui revient aux intérêts minoritaires	(697)	(877)
Résultat consolidé net part du groupe	8 917	9 653
Résultat net en euros par action (note 22)	2,46	2,68
Résultat net dilué en euros par action (note 22)	2,46	2,68

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	du 01/01/2005 au 31/12/2005	du 01/01/2004 au 31/12/2004
Résultat net part du groupe	8 917	9 653
Part des intérêts minoritaires dans le résultat	697	877
Amortissements des immobilisations	14 792	14 362
Dotations nettes aux provisions	95	441
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	(281)	(142)
Coût net de l'endettement financier et dividende reçu	2 337	2 231
Impôts courants et différés	5 056	5 655
Plus/moins values sur cessions d'actifs nettes d'IS	(818)	190
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	(54)	(715)
Variation des besoins en fond de roulement	(2 649)	(316)
Impôts payés	(5 925)	(3 458)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'exploitation	22 167	28 778
Investissement net d'exploitation	(19 138)	(20 438)
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(911)	811
Investissement/désinvest. financier net	514	(6 307)
Produits financiers de trésorerie	160	241
Dividendes reçus	53	32
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(19 322)	(25 661)
Actions propres	169	198
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(3 983)	(3 319)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(285)	(136)
Augmentation des passifs financiers	22 891	12 738
Diminution des passifs financiers	(17 947)	(18 195)
Intérêts versés	(2 549)	(2 504)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 704)	(11 218)
Incidence des variations des cours de devises	135	48
Variation de Trésorerie	1 276	(8 053)
Trésorerie en début d'année	10 910	18 963
Trésorerie en fin d'année	12 186	10 910

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Autres réserves	Total	Dont intérêts minoritaires
Au 01/01/2004	7 350	10 122	37 299	-	1 480	56 251	5 315
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	(743)	(743)	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	-	-
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	139	139	-
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	(604)	(604)	-
Résultat net de la période	-	-	10 530	-	-	10 530	877
Total des charges et produits	-	-	10 530	-	(604)	9 926	877
Variation de périmètre	-	-	(5 247)	(41)	-	(5 288)	(5 315)
Ecart de conversion	-	-	-	(530)	-	(530)	-
Dividendes versés	-	-	(3 455)	-	-	(3 455)	(136)
Actions propres	-	-	-	-	59	59	-
Put minoritaires	-	-	(741)	-	-	(741)	(741)
Au 31/12/2004	7 350	10 122	38 386	(571)	935	56 222	-
Cash Flow Hedge	-	-	-	-	(590)	(590)	-
Swap de taux	-	-	-	-	12	12	-
Plus et moins values sur actions propres	-	-	-	-	554	554	-
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	(24)	(24)	-
Résultat net de la période	-	-	9 614	-	-	9 614	697
Total des charges et produits	-	-	9 614	-	(24)	9 590	697
Variation de périmètre	-	-	(28)	(26)	-	(54)	-
Ecart de conversion	-	-	-	991	-	991	-
Dividendes versés	-	-	(4 268)	-	-	(4 268)	(285)
Actions propres	-	-	-	-	(385)	(385)	-
Put minoritaires	-	-	(412)	-	-	(412)	(412)
Au 31/12/2005	7 350	10 122	43 292	394	526	61 684	-

	Réévaluation des terrains	Instruments financiers de couverture	Actions propres	Total Autres réserves
Au 01/01/2004	1 159	1 453	(1 132)	1 480
Cash Flow Hedge	-	(1 139)	-	(1 139)
ID sur Cash Flow Hedge	-	396	-	396
Swap de taux	-	-	-	-
ID sur Swap de taux	-	-	-	-
Plus et moins values sur actions propres	-	-	210	210
ID sur actions propres	-	-	(71)	(71)
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	(743)	139	(604)
Actions propres	-	-	59	59
Au 31/12/2004	1 159	710	(934)	935
Cash Flow Hedge	-	(892)	-	(892)
ID sur Cash Flow Hedge	-	302	-	302
Swap de taux	-	18	-	18
ID sur Swap de taux	-	(6)	-	(6)
Plus et moins values sur actions propres	-	-	832	832
ID sur actions propres	-	-	(278)	(278)
Charges et produits comptabilisés en capitaux propres	-	(578)	554	(24)
Actions propres	-	-	(385)	(385)
Au 31/12/2005	1 159	132	(765)	526

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants figurant dans ces notes sont
exprimés en milliers d'euros

1/ Généralités

PSB Industries est une société anonyme de droit français créée en 1905 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Annecy (BP 22, 74001 Annecy Cedex).

Les activités du groupe sont décrites en note 30 .

Les comptes consolidés du groupe, ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 février 2006. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 24 mai 2006.

2/ Première adoption des IFRS

Dans le cadre de la première adoption du référentiel comptable international, la norme IFRS 1 prévoit les options et exemptions pouvant être appliquées pour établir les comptes au 1er janvier 2004 (date de transition).

Les options et exemptions retenues par PSB Industries au 1er janvier 2004 sont les suivantes :

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités ;
- Le montant cumulé des écarts de conversion figurant dans les capitaux propres du groupe au 1er janvier 2004 a été annulé à la date de transition ;
- La juste valeur a été retenue comme coût présumé pour certains terrains. Cette évaluation a été réalisée par un cabinet d'expertise indépendant qui a apprécié la valeur du bien à l'aide de références fournies par les transactions intéressant des biens comparables. L'évaluateur s'est référé au marché, a constaté ce qui se faisait, les prix qui se pratiquaient, le niveau des transactions, les motivations des participants au marché.
- Cette option n'a en revanche pas été retenue pour tous les terrains et les autres immobilisations corporelles ont été maintenues à leur coût historique ;
- Les écarts actuariels liés aux engagements de retraite cumulés à la date de transition aux IFRS ont été intégralement comptabilisés dans le bilan au 1er janvier 2004.

Les normes IAS 32 et 39 sont d'application obligatoire prospective à compter du 1er janvier 2005. Toutefois, PSB Industries a retenu la possibilité d'appliquer ces normes par anticipation dès le 1er janvier 2004. PSB Industries a également anticipé l'amendement d'IAS 39 sur la couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat

	Note explic.	01/01/04	Variation de périmètre	Dividende	Ecart de conversion	Résultat	Autres mouvements	31/12/04
Capitaux propres en principes comptables français		54 633	(4 891)	(3 455)	(422)	8 168	-	54 033
Actions propres	2.7	(1 132)	-	-	-	(139)	198	(1 073)
Amortissement des immobilisations corp	2.8	3 673	-	-	-	818	2	4 493
Evaluation à juste valeur des terrains	2.1	1 159	-	-	-	6	-	1 165
Options de ventes détenues par un minoritaire	2.3	(1 655)	-	-	-	(119)	(740)	(2 514)
Avantages au personnel	2.6	(1 792)	-	-	10	323	-	(1 459)
Instruments financiers	2.2	1 453	-	-	-	64	(743)	774
Amortissement des écarts d'acquisition	2.5	-	-	-	-	1 344	-	1 344
Correction des écarts d'acquisition	2.4	-	(424)	-	-	-	-	(424)
Autres		(88)	-	-	(86)	65	(8)	(117)
Capitaux propres aux normes IFRS		56 251	(5 315)	(3 455)	(498)	10 530	(1 291)	56 222
Dont part des intérêts minoritaires		5 315	(5 315)	(136)	-	877	(741)	-

Notes explicatives

2.1 Evaluation juste valeur des terrains

La juste valeur a été retenue comme coût présumé pour certains terrains. Cette option n'a en revanche pas été retenue pour tous les terrains et les autres immobilisations corporelles ont été maintenues à leur coût historique.

2.2 Instruments financiers

PSB Industries a décidé d'appliquer par anticipation les normes IAS 32 et IAS 39 dans son bilan d'ouverture et dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2004. PSB Industries a également anticipé l'application de l'amendement d'IAS 39 sur la couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures. Contrairement aux principes français tous les instruments financiers doivent être comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent ou non dans une relation de couverture ainsi qualifiable par la norme IAS 39.

L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments peut se résumer ainsi :

- Relation de couverture (pour la part efficace)

Impact en résultat pour les couvertures de « juste valeur »,

Impact en capitaux propres pour les couvertures de « flux futurs »,

- Pas de qualification de couverture et part inefficace d'une relation de couverture

Impact en résultat

2.3 Options de ventes détenues par un minoritaire

Dans l'attente de la position définitive de l'IFRIC sur le traitement comptable à retenir pour ces opérations, un passif financier correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice de ces options a été constaté avec comme contrepartie une diminution des intérêts minoritaires et le solde en écart d'acquisition.

2.4 Correction des écarts d'acquisition

La juste valeur des intérêts minoritaires acquis en 2004 a été modifiée pour tenir compte des retraitements IFRS sur les bilans des sociétés acquises.

Cela a entraîné une modification des écarts d'acquisition.

2.5 Amortissement des écarts d'acquisition

PSB Industries amortissait ses écarts d'acquisition de manière linéaire. La norme IFRS 3 a supprimé l'amortissement des écarts d'acquisition et a instauré l'obligation d'effectuer des tests de dépréciation systématiques conformément à la norme IAS 36 révisée.

La suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition a donné lieu à un impact favorable sur le résultat de l'exercice 2004.

En contrepartie, PSB Industries teste de manière systématique, tous ses écarts d'acquisition selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

2.6 Avantages au personnel

PSB Industries a procédé à un recensement :

- Des engagements de retraite et avantages similaires couverts par la norme IAS 19.

Il s'agit des avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite et les compléments de retraite, ainsi que les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

- Des paiements en actions couverts par la norme IFRS 2

Il s'agit d'un plan d'intéressement réservé à certains dirigeants du groupe.

2.7 Actions propres

Les actions PSB Industries détenues à des fins de régularisation de cours sont inscrites à l'actif du bilan en principe français, alors qu'en principe IFRS les actions propres sont imputées en diminution des capitaux propres, tout comme les plus ou moins values de cessions de ces actions propres qui sont donc sans effet sur le compte de résultat

2.8 Amortissement des immobilisations corporelles

La norme IAS 16 prévoit qu'une immobilisation doit être amortie sur sa durée d'utilité. L'application de ce principe a conduit à augmenter la durée d'amortissement et s'est traduite dans les comptes par une diminution de la dotation aux amortissements dans le compte de résultat et par une augmentation des immobilisations corporelles nettes.

Rapprochement du tableau des flux de trésorerie

	Principes comptables français		Ajust. IFRS			IFRS du 01/01/2004 au 31/12/2004
	du 01/01/2004 au 31/12/2004	2.9	2.10	2.11	2.12	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'exploitation	27 465	2 231	(139)	(811)	32	28 778
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(26 745)	273	-	811	-	(25 661)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 880)	(2 504)	198	-	(32)	(11 218)
Incidence des variations des cours de devises	48	-	-	-	-	48
Variation de trésorerie	(8 112)	-	59	-	-	(8 053)
Trésorerie en début d'année	20 095	-	(1 132)	-	-	18 963
Trésorerie en fin d'année	11 983	-	(1 073)	-	-	10 910

2.9 Les frais financiers nets sont reclassés en opérations d'investissement pour la partie relative aux dividendes reçus, et en opérations de financement pour le solde.

2.10 Les actions propres, classées antérieurement en trésorerie sont classés en opérations de financement, tout comme les plus ou moins values nettes (antérieurement classées en opérations d'exploitations).

2.11 Les dettes et créances sur immobilisations sont reclassées en opérations d'investissement.

2.12 Cette rubrique recouvre certaines divergences, dont l'impact est peu significatif.

PSB Industries a publié un rapport annuel 2004 IFRS avec annexes et tableaux de passage détaillés.

Ce rapport est disponible sur le site de PSB Industries (www.psbindust.com), ou sur

simple demande à la société.

Par rapport à ce document publié, une seule modification a été apportée. Elle est sans conséquence pour les comptes 2004 IFRS, et concerne la note 2.16 de ce rapport 2004. Le groupe a en effet décidé d'utiliser la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels.

3/ Principes comptables

3.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

3.2 Présentation des états financiers consolidés (IAS 1)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,
- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

■ Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

3.3 Résumé des jugements et estimations significatifs

■ Estimations comptables

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur concernent la dépréciation des écarts d'acquisition.

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition au moins une fois

par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Un plus grand détail est donné en note 5.

■ Jugement

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations :

- Trésorerie et équivalent de trésorerie :

Ce poste comprend des OPCVM monétaires dont certaines ne répondent pas à la classification monétaire euro de l'AMF. Compte tenu du profil de risque et de l'absence de risque en capital de ces OPCVM, le management a conclu que ces OPCVM pouvaient être classées en «Trésorerie et équivalents de trésorerie».

- Actifs non courants détenus en vue de la vente :

Le management a jugé que le programme de cession d'actifs était suffisamment avancé pour qu'il réponde aux critères de la norme IFRS 5 relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente.

3.4 Principes de consolidation (IAS 27)

■ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle PSB Industries en avait le contrôle.

■ Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

- Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du groupe consolidées au 31 décembre 2005 est fournie dans la note 4.

3.5 Regroupement d'entreprises

Le groupe applique, depuis le 1er janvier 2004, la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises.

- Ecart d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 :

- Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme écarts d'acquisition à l'actif du bilan. Ces différences positives ne font plus l'objet d'un amortissement mais sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

- Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (écarts d'acquisition négatifs) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

- Acquisition d'entreprises par achats successifs

Lorsque le regroupement (l'acquisition) s'effectue par achats successifs, chaque transaction est traitée séparément, en utilisant le coût de la transaction, la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables à chaque date

de transaction pour déterminer l'écart d'acquisition provenant de cette opération d'achat.

- Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

3.6 Méthodes de conversion

- Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

- Etats financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés du groupe exprimés en devises étrangères, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

3.7 Actifs incorporels

- Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- **Autres actifs incorporels**

Les autres actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans.

- **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets et marques : 5 ans ;
- Frais de recherche et développement : 3 à 5 ans.

3.8 Immobilisations corporelles

A l'exception des terrains réévalués dans le cadre d'IFRS 1 (cf note 2 de l'annexe), les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés, comme élément du coût, mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

■ Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant, d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

■ Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions : 30 à 40 ans

Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans

Matériels et outillages : 3 à 10 ans

Matériel de transport : 3 à 5 ans

Matériels informatiques : 3 à 4 ans

■ Contrats de location

- Comptabilisation chez le preneur :

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés

au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles. Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

3.9 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les écarts d'acquisition générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, et notamment les frais de recherche et développement capitalisés, la valeur recouvrable fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

- Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des

flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers.

Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

- Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise.

3.10 Valeurs mobilières et autres titres de placement

Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont enregistrés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de négociation est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur la base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

3.11 Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.12 Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de

réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

3.14 Capital et réserves

■ Rachat d'actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions propres rachetées sont déduites des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

■ Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

3.15 Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt. Ils sont par la suite évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

3.16 Avantages du personnel

■ Types de régimes

- Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à

l'emploi en vertu desquels le groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

- Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond à la moyenne annuelle de l'indice TEC 10, taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée de vie serait à chaque instant égale à 10 années. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont reconnus en résultat selon la méthode dite du corridor qui consiste à amortir, sur une durée de 10 ans, les écarts actuariels de l'année antérieure excédant 10% de la valeur actualisée de l'obligation.

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes

complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

- Description des régimes à prestations définies dans le groupe PSB Industries
 - Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

- Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

- Régimes de couverture médicale

Les régimes de couverture médicale concernent les filiales américaines du groupe pour le personnel présent dans la société.

- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie

Il existe au sein du groupe PSB Industries des stock-options non transférables qui permettent à certaines catégories de salariés d'acquérir des actions du groupe. La comptabilisation de ces stocks options est décrite en note 18.

Le coût des stock-options accordées est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'attribution. Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits par le salarié qui se termine à la date à laquelle le salarié bénéficiaire devient créancier de la gratification.

Le groupe évalue les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, le groupe réévalue la juste valeur à la date de chaque clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.

3.17 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque le groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement.

■ Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

■ Environnement

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

3.18 Fournisseurs et autres créiteurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

3.19 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

3.20 Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

■ Ventas de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

■ Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur base du taux de rendement effectif.

Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'assemblée générale les a approuvés.

3.21 Instruments financiers

■ Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés, options, swaps de taux d'intérêt et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de change et de taux d'intérêt qui découlent des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la date de transaction. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits ou pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

A la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est égale au montant que le groupe devrait recevoir ou payer pour solder les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêts actuels et du risque de crédit des contreparties.

La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

Tous les gains et pertes de change provenant des changements dans la juste valeur

de instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat en autres produits et charges financiers.

- Couverture des flux de trésorerie

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres. La part inefficace de la couverture est enregistrée immédiatement dans le compte de résultats en autres produits et charges financiers.

Lorsque l'engagement ferme ou la transaction future se réalise, les gains et les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres est repris en résultat opérationnel (coût des ventes), ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Lorsque la transaction se produit, le principe de comptabilisation détaillé ci-dessus s'applique. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le produit ou la charge net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat opérationnel en cas d'objectif clair de couverture, et autres produits et charges financiers dans les autres cas.

- Couverture de juste valeur

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement pour la partie efficace en résultat opérationnel (coût des ventes) ou en résultat financier (coût de l'endettement net) si l'élément couvert est de nature financière et en autres produits et charges financiers pour la partie non efficace, le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

- Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat, en autres produits et charges financiers.

Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, tout le profit ou la perte réalisé est porté en résultat dans le compte autres produits et charges financiers.

- Options de vente détenues par un minoritaire

Le groupe a accordé à un actionnaire minoritaire une option de vente de participations dans une filiale (Texen holding) consolidée par intégration globale.

Conformément aux normes IAS 32-39, les engagements d'achats du groupe relatifs à cette filiale consolidée par intégration globale sont enregistrés en passif financier. La valeur de ce passif financier correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice des options. Cette actualisation se traduit par une charge financière dans le compte de résultat.

Dans l'attente de la position définitive de l'IFRIC sur le traitement comptable à retenir pour ces opérations, ce passif financier a été comptabilisé en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en écart d'acquisition.

La quote-part de résultat revenant aux minoritaires continue à leur être allouée dans le compte de résultat.

4 - Evolution du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de PSB Industries et de ses filiales établis au 31 décembre 2005 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après. Les périmètres retenus au 31 décembre 2004 et 2005 peuvent se résumer de la façon suivante :

	31/12/2005		31/12/2004	
	Française	Etrangère	Française	Etrangère
Société-mère et sociétés intégrées globalement	19	3	19	4
Société mise en équivalence	1	1	-	1
Sous-total	20	4	19	5
Total	24		24	

Les principaux mouvements survenus depuis le 31 décembre 2004 sont les suivants :

- Liquidation de Rena Apelec, société suisse sans activité.
- Création au cours de l'exercice d'Alko, coentreprise détenue à 50 - 50 avec Feralco.

■ Liste des sociétés consolidées (autre PSB Industries)

(*) A l'exception de Baikowski Japan Corporation et d'Alko qui sont mises en équivalence, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

Sociétés (en % d'intérêts) et siège	31/12/2005	31/12/2004
Emballage Cosmétique Parfumerie		
CCM (Izernore 01)	85	85
Ceica Industrie (Brion 01)	85	85
CMSI (Attignat 01)	85	85
Lecot (Cran Gevrier 74)	85	85
Les Eiders (Cran Gevrier 74)	85	85
Mayet (Pierre de Bresse 71)	85	85
Rose (Bressolles 01)	85	85
SR2P (Brion 01)	85	85
Texen Services (Brion 01)	85	85
Texen Holding (Brion 01)	85	85
Ceica Plasticos de Mexico (Lerma - Mexique)	85	85
Emballage sur mesure		
CGL Pack Annecy (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Chalon (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Lorient (Queven 56)	100	100
CGL Pack Service (Metz-Tessy 74)	100	100
CGL Pack Seynod (Seynod 74)	100	100
Chimie de spécialités		
Alko (Condrieu 38) (*)	50	-
Baikowski (Poisy 74)	100	100
Baikowski International Corporation (USA) (Charlotte (NC))	100	100
Baikowski Malakoff Inc.(USA) (Malakoff (TX))	100	100
Baikowski Japan Corporation (Japon) (Tokyo) (*)	50	50
Autres activités		
Apelec	-	100
GIE PSB Trésorerie (Metz-Tessy 74)	100	100
PSB Services (Metz-Tessy 74)	100	100

5 - Immobilisations Incorporelles

Valeurs Brutes	Ecarts d'acquisition	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/05	33 082	1 500	895	35 477
Acquisition	-	154	11	165
Cession	-	(6)	-	(6)
Perte de valeur	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	(228)	-	-	(228)
Change	-	3	-	3
Autres (*)	(1 300)	(19)	(133)	(1 452)
Au 31/12/05	31 554	1 632	773	33 959

(*) dont 1 300 milliers d'euros relatifs à la modification de la valeur de l'option de vente octroyée d'un minoritaire.

Amortissements	Ecarts d'acquisition	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/05	(9 847)	(1 406)	(737)	(11 990)
Dotation	-	(77)	(33)	(110)
Reprise	-	6	-	6
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	118	-	-	118
Change	-	(3)	-	(3)
Autres	-	21	-	21
Au 31/12/05	(9 729)	(1 459)	(770)	(11 958)

La dotation de l'exercice 2005 est incluse dans la ligne «coûts administratifs» du compte de résultat.

Ecart d'acquisition nets	31/12/2005		31/12/2004
	Net	dont perte de valeur	Net
Baikowski	858	-	859
CCM	5 679	-	5 679
CGL Pack Service	668	-	668
CGL Pack Lorient	2 828	-	2 828
CMSI	1 416	-	1 416
Mayet	3 358	-	3 358
Rose	624	-	624
Texen	5 935	-	7 235
Autres	459	-	569
Total	21 825	-	23 235

A fin décembre 2005, les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un écart d'acquisition a été affecté ont été soumises à un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGTs aux actifs nets comptables correspondants. Ces valeurs recouvrables sont calculées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale. Les trois premières années des flux de trésorerie futurs sont issues des budgets et des plans à 3 ans, et les années suivantes sont extrapolées en utilisant un taux de croissance de 2,5%. Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC ») est de 13,1% pour 2005. La comparaison des valeurs comptables de ces actifs aux sommes des flux de trésorerie actualisés correspondant ne justifie pas de constater une perte de valeur sur les écarts d'acquisition inscrits au bilan.

6 - Immobilisations Corporelles

Réévaluation des terrains

Un cabinet d'expertise indépendant a déterminé la juste valeur de certains terrains. Le cabinet a apprécié la valeur du bien à l'aide de références fournies par les transactions intéressant des biens comparables. L'évaluateur s'est référé au marché, a constaté ce qui se faisait, les prix qui se pratiquaient, le niveau des transactions, les motivations des participants au marché. L'évaluation à la juste valeur de certains terrains est de 2 953 milliers d'euros pour un coût historique de 1 118 milliers d'euros.

Valeurs Brutes	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/05	38 301	98 775	8 549	9 387	155 012
Acquisition	1 290	8 512	9 240	1 070	20 112
Cession	(898)	(5 953)	(168)	(896)	(7 915)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	(335)	(1 108)	-	(283)	(1 726)
Change	393	1 524	104	26	2 047
Autres	1 466	7 265	(8 610)	78	199
Au 31/12/05	40 217	109 015	9 114	9 383	167 729

Amortissements	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/05	(11 605)	(63 443)	-	(4 586)	(79 634)
Augmentation	(1 306)	(12 244)	-	(1 132)	(14 682)
Diminution	554	5 724	-	833	7 111
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	143	862	-	120	1 125
Change	(62)	(786)	-	(12)	(860)
Autres	(23)	(3)	-	(19)	(45)
Au 31/12/05	(12 299)	(69 890)	-	(4 796)	(86 985)

Le montant des biens inscrits en immobilisation faisant l'objet d'un crédit-bail sont les suivants :

Valeurs brutes en crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/05	1 482	21 188	15 977	197	38 844
Acquisition	-	-	-	-	-
Cession	(17)	(750)	(1 283)	(110)	(2 160)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	(261)	-	(261)
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/05	1 465	20 438	14 433	87	36 423

Amortissements du crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/05	-	(6 724)	(12 113)	(31)	(18 868)
Augmentation	-	(686)	(1 160)	(20)	(1 866)
Diminution	-	514	1 169	110	1 793
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	132	-	132
Actif disponible à la vente	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Au 31/12/05	-	(6 896)	(11 972)	59	(18 809)

7 - Titres de participation en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés est résumée ci-dessous :

Part contrôlée dans le groupe (*)

	% détenu	Capitaux propres	Résultat net
Baikowski Japan Corporation			
Au 31/12/04	50	1 098	174
Au 31/12/05	50	1 390	342
Alko (créée en 2005)			
Au 31/12/05	50	50	(10)

(*) après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

	31/12/2005		31/12/2004
	Baikowski Japon	Alko	Baikowski Japon
Actifs non courants	3 363	998	3 320
Actifs courants	4 369	394	2 893
Passifs non courants	1 765	540	1 785
Passifs courants	3 186	761	2 233
Produits	8 464	-	6 511
Charges	7 779	(19)	6 164

8 - Autres Immobilisations Financières

	31/12/2005	31/12/2004
Prêts	597	621
Dépôts et cautionnements	65	220
Autres	23	24
Total	685	865

9 - Stocks

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2005			31/12/2004
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	8 183	(354)	7 829	6 680
Encours	4 943	(144)	4 799	4 567
Produits finis	12 814	(225)	12 589	10 282
Marchandises	3 101	-	3 101	2 552
Au 31/12/05	29 041	(723)	28 318	24 081

Ces montants sont présentés après élimination des marges internes comprises dans les stocks et encours des entités Baikowski et Texen.

Le détail des provisions sur stocks est précisé ci-après :

	Matières premières	En cours	Produits finis	Total
Au 01/01/2005	(164)	(200)	(582)	(946)
Augmentation	(276)	(144)	(259)	(679)
Utilisation	264	200	444	908
Reprise	-	-	-	-
Change	(2)	-	(4)	(6)
Autres	(176)	-	176	-
Au 31/12/05	(354)	(144)	(225)	(723)

10 - Clients

	31/12/2005	31/12/2004
Clients et comptes rattachés < 1 an	42 684	41 254
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Provisions pour dépréciation	(280)	(173)
Total	42 404	41 081

11 - Autres créances

Elles se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2005	31/12/2004
Créances sociales	14	15
Créances fiscales	2 500	2 579
Instruments financiers	196	1 574
Charges constatées d'avance	1 174	1 080
Autres créances	1 650	769
	5 534	6 017
Provisions pour dépréciation	-	-
Total	5 534	6 017

12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2005	31/12/2004
Disponibilités	2 943	2 653
Placements court terme	9 243	8 257
Total	12 186	10 910

13 - Actifs détenus en vue de la vente

Fin 2005, la société a engagé des négociations pour céder un bâtiment industriel et une activité de conditionnement situés dans la région Rhône-Alpes. Ces cessions devraient être finalisées au cours de l'exercice 2006.

14 - Capitaux propres

Capital

Au 31 décembre 2005, le capital est de 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions de 2 euros chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de variation du nombre de titres au cours de l'exercice 2005.

Il n'existait pas au 31 décembre 2004 et 2005 d'instruments dilutifs. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

Actions propres

	31/12/05	31/12/04
en nombre de titres	47 023	60 079
en valeur (FIFO)	1 458	1 073

Le nombre moyen d'actions propres sur l'année s'élève à 49 951 en 2005 et 66 757 en 2004.

Ce chiffre est utilisé pour déterminer le résultat net par action.

Ecart de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères (note 3.6 conversion des états financiers des sociétés étrangères). Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2005, les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

1 euro	Dollar US	Peso mexicain	Franc Suisse	Yen
Clôture	1,1797	12,5358	1,5551	138,9000
Moyen	1,2448	13,5686	1,5483	136,8713

Dividendes

Le conseil d'administration a proposé comme distribution relative à l'exercice 2005 un dividende net de 1,20 euro par action.

Etant précisé que sur ce dividende, il a déjà été payé 0,55 euro par action le 31 janvier 2006, sous forme d'un acompte, conformément à la décision du conseil d'administration du 24 octobre 2005, le solde, soit 0,65 euro par action sera mis en paiement le 1er juin 2006.

Cette distribution n'aura pas de conséquence fiscale pour le groupe.

Intérêts minoritaires

Compte tenu du traitement retenu pour les options de vente octroyées à un actionnaire minoritaire (cf note 3.21) et de l'acquisition de part de minoritaires au cours de l'exercice 2004, ce poste a été ramené à zéro à fin 2004.

15 - Passif financier

15.1 Détail des dettes financières

	31/12/2005	31/12/2004
Dettes envers les établissements de crédit	24 026	16 920
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	8 107	10 714
Autres dettes financières	905	1 084
Dettes financières long terme	33 038	28 718
Dettes envers les établissements de crédit	10 877	7 492
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	2 448	3 094
Découverts bancaires et crédits court terme	21 297	23 368
Autres dettes financières	816	543
Dettes financières à moins d'un an	35 438	34 497
Total des dettes financières	68 476	63 215
Options de vente octroyées aux minoritaires	7 257	7 924
Total passif financier	75 733	71 139

15.2 Analyse par devise du passif financier

	31/12/05	31/12/04
Euro	68 842	67 996
Dollar	2 136	1 220
Peso mexicain	3 174	1 923
Yen	1 581	-
Total	75 733	71 139

15.3 Analyse par échéance du passif financier

Echéances	31/12/05	31/12/04
2005	-	34 497
2006	39 358	14 395
2007	14 006	10 636
2008	8 763	11 611*
2009 et au-delà	13 606	-
Total	75 733	71 139

* 2008 et plus

15.4 Taux d'intérêt des dettes financières

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, principalement l'Euribor.

Lorsque des couvertures de taux transforment le financement à taux variable à taux fixe, l'emprunt est réputé à taux fixe.

	31/12/2005	31/12/2004
Total taux fixe	28 830	19 431
Total taux variable	39 646	43 784
Total	68 476	63 215

La juste valeur des dettes financières à taux fixe est de 29 885 en 2005.

15.5 Principaux emprunts à taux fixe

	Echéance	31/12/2005	31/12/2004
Emprunt 3,15%	2010	855	-
Emprunt 3,30%	2012	774	-
Emprunt 3,0%	2010	760	-
Emprunt 5,35%	2008	631	877
Emprunt 3,0%	2010	500	-
Emprunt 3,0%	2010	500	-
Emprunt 3,0%	2010	475	-
Emprunt 5,35%	2007	361	573
Emprunt 3,35%	2010	301	210
Emprunt 6,0%	2010	513	353
Emprunt Crédit Bail 5,48%	2018	2 501	2 629
Emprunt Crédit Bail 5,46%	2013	1 818	2 011
Emprunt Crédit Bail 7,57%	2010	1 533	1 806
Emprunt Crédit Bail 6,05%	2014	683	766
Emprunt Crédit Bail 5,22%	2010	661	788
Emprunt Crédit Bail 8,60%	2009	475	610
Emprunt Crédit Bail 4,64%	2010	431	503
Total		13 772	11 126
Autres emprunts taux fixes		5 058	8 305
Emprunts à taux variables swapés à taux fixe		10 000	-
Total dettes financières à taux fixe		28 830	19 431

15.6 Covenants

Au 31 décembre 2005, 10,8 millions d'euros étaient assortis de covenants, dont 8,2 millions relatifs à des clauses de maintien d'actionnariat et 3,9 millions à des clauses portant sur des ratios financiers.

15.7 Options de vente octroyées aux minoritaires

La rubrique «options de vente octroyées aux minoritaires» représente une dette envers un actionnaire minoritaire, dont l'échéance est comprise entre 1 et 3 ans. PSB Industries s'est engagée auprès de cet actionnaire à lui racheter ses titres. Ils ne peuvent pas être vendus en une seule fois au cours de la même année.

16 - Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

Hypothèses actuarielles principales retenues :

	31/12/2005	31/12/2004
Taux d'actualisation	3,4%	4,1%
Taux variable de rendement des actifs financiers	4,1%	4,3%
Taux d'augmentation des salaires	2,1%	2,1%
Age moyen de départ	63 ans	63 ans

Les gains ou pertes actuariels latents générés par les changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en application de la politique du corridor, et inclus dans la ligne gains et pertes actuariels non encore reconnus.

	31/12/2005	31/12/2004
Actifs financiers de couverture		
Valeur en début d'exercice	90	67
Rendement constaté	3	3
Versements complémentaires	20	20
Prestations payées	(37)	-
Valeur en fin d'exercice	76	90

	31/12/2005	31/12/2004
Provision au bilan		
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	416	403
Juste valeur des actifs financiers	(76)	(90)
Sous-total	340	313
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	2 776	2 215
Gains/pertes actuariels non encore reconnus	(251)	-
Total	2 865	2 528
Composante de la charge annuelle		
Coût des services passés	345	243
Charge d'intérêt	98	81
Rendement des actifs	(3)	(3)
Gains/pertes actuariels reconnus de l'année	25	-
Charge de l'exercice	465	321
Coût des ventes	376	257
Recherche et Développement	13	16
Commercial	16	6
Administratif	60	42
Variation des provisions au bilan		
Provision au début d'exercice	2 528	2 282
Changement de méthode	-	-
Variation de périmètre	-	51
Décaissement	(128)	(126)
Charge de l'exercice	465	321
Provision à la clôture de l'exercice	2 865	2 528

17 - Provisions pour risques et charges

Les principales provisions pour risques et charges et leur évolution sont détaillées ci-dessous :

Valeur brute	Restructurations	Risques sociaux	Risques commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/05	205	126	608	171	1 110
Dotations	-	40	90	106	236
Utilisations	(78)	(89)	(14)	(1)	(182)
Reprise	-	(22)	-	-	(22)
Variation de périmètre	(97)	-	-	-	(97)
Change	-	-	-	-	-
Au 31/12/05	30	55	684	278	1 047

L'échéance de sortie de trésorerie relative à ces provisions se situe majoritairement entre 2 et 5 ans.

Impact sur le compte de résultat :

	Opérationnel	Financier	Total 2005	Total 2004
Dotations	236	-	236	905
Utilisations	(182)	-	(182)	(347)
Reprises	(22)	-	(22)	(297)

18 - Paiement en actions

Un plan d'intéressement réservé à certains dirigeants a été mis en place au sein du groupe. Les options attribuées au titre de ce plan ne peuvent être exercées que dans une période comprise entre la sixième et la dixième année suivant leurs dates d'attribution, ces options ne concernant pas le titre de la société mère.

Bien que l'exercice de ces options se traduise par la création d'actions, ces options sont considérées comme réglées en trésorerie selon la norme IFRS 2. Selon cette norme un passif représentant l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du dirigeant doit être comptabilisé et réévalué à la juste valeur à chaque clôture. Toute variation de juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat.

La juste valeur du passif est déterminée à partir de multiples d'EBIT estimés sur la période 2004-2007.

Au 31/12/2005, la juste valeur de ce passif s'élève à 1 172 milliers d'euros dont 167 milliers d'euros correspondent aux options exerçables à la fin de la période. Au cours de l'exercice 2005, une charge de 44 milliers d'euros a été comptabilisée au titre de ce plan.

Le tableau ci dessous décrit l'évolution du nombre d'options :

	2005	2004
En circulation en début de période	6 736	8 420
Attribuées durant la période	-	-
Annulées durant la période	-	-
Exercées durant la période	1 684	1 684
Expirées pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	5 052	6 736
Exerçables à la fin de la période (*)	1 684	1 684

(*) Ces options ne peuvent être exercées en une seule fois.

19 - Autres dettes

	31/12/2005	31/12/2004
Avances et acomptes reçus	3 777	3 363
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	4 012	4 825
Instruments financiers	81	22
Dettes sociales	11 126	10 747
Dettes fiscales	1 463	1 375
Produits constatés d'avance	1 476	878
Dettes diverses	1 291	1 676
Total	23 226	22 886

Toutes les échéances des autres dettes sont inférieures à 1 an.

20 - Instruments financiers

La gestion des risques de taux d'intérêt et de change lié à l'activité et au financement du groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers au moyen d'une centralisation de ses engagements, et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, et gérer la répartition de la dette entre dette à taux variable et dette à taux fixe.

Les contrats d'échange (swaps) de taux d'intérêt permettent au groupe d'emprunter à taux variable, ou inversement à taux fixe, et d'échanger le taux de la dette contre un taux fixe, ou inversement un taux variable.

L'achat d'options sur taux d'intérêts, des plafonds sur taux (caps) ou des tunnels (collars) fait également partie de la stratégie de couverture de la dette à taux variable. Les options permettent, moyennant le paiement d'une prime de recevoir ou de payer un différentiel entre deux taux.

■ Sensibilité du résultat financier au taux d'intérêt

Ce tableau indique l'impact sur le résultat financier d'une augmentation moyenne de 100 points de base (1%) de l'Euribor 3 mois, toutes choses égales par ailleurs.

	1%	2%	3%
Produits de trésorerie ou équivalents	89	179	269
Coût de l'endettement financier brut	(456)	(715)	(855)
Coût net de l'endettement financier	(367)	(536)	(586)

Les instruments financiers limitent l'impact de la hausse des taux.

Risque de change

La politique générale du groupe est de couvrir le risque de change transactionnel. Cette exposition naît principalement des transactions effectuées entre les sociétés du secteur d'activité « Chimie de spécialités » dont les filiales étrangères sont situées aux USA et au Japon. La règle habituelle étant de facturer les filiales étrangères dans leur devise.

Le groupe demande à toutes les entités opérationnelles d'utiliser des ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés pour couvrir les transactions en devises étrangères.

La politique du groupe est de ne pas s'engager dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme existants, l'horizon de gestion correspond à deux années.

Toutefois, le groupe s'autorise à mettre en place des couvertures par anticipation une période supplémentaire de 6 mois pour profiter d'opportunités de marchés et éviter des décalages trop importants d'une année à l'autre.

Le groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin d'optimiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2005, tous les instruments dérivés utilisés par le groupe pour couvrir son risque de change n'étaient pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39.

Certains instruments dérivés, bien qu'en conformité avec la politique de gestion des risques de taux et de change de PSB Industries, ne remplissent pas les conditions requises pour appliquer les traitements de comptabilité de couverture et sont de ce fait classés en «Négoce».

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le groupe est exposé aux risques afférant aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie, et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du groupe, et des procédures de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

Instruments financiers dérivés actifs au 31/12/2005

Instruments de change	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance		
			2006	2007	
Couverture de juste valeur					
Vente à terme de devises					
- JPY	-	-	-	-	
- USD	-	-	-	-	
Achat de Put					
- JPY	-	-	-	-	
- USD	1 600	-	1 600	-	
Couverture de flux de trésorerie					
Vente à terme de devises					
- JPY	270 000	110	-	270 000	
- USD	2 500	7	1 500	1 000	
Achat de Put					
- JPY	85 000	46	85 000	-	
- USD	2 000	3	2 000	-	
Négoce					
Achat de Call					
- USD	-	-	-	-	
Instruments de taux d'intérêts					
	Montants notionnels en Keuros	Valeur de marché en Keuros	2006	2007	2008
Couverture de flux de trésorerie					
- Swap Euribor 3 mois/taux fixe	10 000	18	10 000	-	-
Négoce					
- Achat de Cap	30 000	14	-	25 000	5 000

Instruments financiers dérivés passifs au 31/12/2005

Instruments de change

	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance		
			2006	2007	2008
Négoce					
Vente de Call					
- JPY	190 000	(9)	190 000	-	-
- USD	4 100	(69)	4 100	-	-

Instruments de taux d'intérêts

	Montants notionnels en K devises	Valeur de marché en Keuros	Echéance		
			2006	2007	2008
Négoce					
- Vente de Floor	30 000	(3)	-	25 000	5 000

Comptabilisation des instruments financiers

Ce tableau résume les impacts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

		Valeur de marché 31/12/2004	Impact (charge) Résultat	Impact Capitaux propres	Valeur de marché 31/12/2005
Instruments de change					
Couverture de flux					
de trésorerie efficace	Capitaux propres	1 021	-	(892)	129
Couverture de juste valeur efficace	Résultat d'exploit.	413	(413)	-	-
Couverture de flux					
de trésorerie non efficace	Résultat financier	76	(40)	-	36
Couverture de juste valeur non efficace	Résultat financier	15	(15)	-	-
Négoce	Résultat financier	(6)	(72)	-	(78)
Instruments de taux					
Couverture de flux de trésorerie efficace	Capitaux propres	-	-	18	18
Négoce	Résultat financier	33	(22)	-	11
Total		1 552	(562)	(874)	116

21 - Engagements hors bilan

	A 1 an au plus	A 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2005	31/12/2004
Engagements reçus :	-	-	-	-	20
Engagements donnés :					
* Cautions	4 305	73	-	4 378	1 175
* Nantissements	2 391	3 370	-	5 761	9 540
* Cautions sur redevances de crédit-bail restant à courir	1 213	3 790	2 417	7 420	6 273
* Commandes d'investissements	1 656	-	-	1 656	2 531

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

22 - Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation (3 675 000 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (49 951 actions en moyenne sur l'année 2005 et 66 757 sur 2004).

Au 31 décembre 2005, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2005	2004
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	8 917	9 653
Nombre d'actions en circulations (hors titres en autocontrôle)	3 625 049	3 608 243
Résultat net par action (en euros)	2,46	2,68
Résultat net dilué par action (en euros)	2,46	2,68

23 - Coût des ventes

La composition de ce poste se répartit comme suit :

	2005	2004
Matières et sous-traitance	61 865	53 847
Main d'oeuvre (y compris intérim)	41 400	37 604
Amortissements industriels	13 417	13 204
Pertes et gains de change sur opérations commerciales	(720)	(212)
Autres coûts de production	24 866	24 082
Total	140 828	128 525

24 - Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 662 milliers d'euros en 2005.

25 - Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière pour un montant de 2 797 milliers d'euros.

Une charge de 354 milliers d'euros a été comptabilisée en 2005 au titre des régimes à cotisation définie.

Les frais de personnel se décomposent (hors intérim) de la manière suivante :

	2005	2004
Coût des ventes	35 505	32 516
Recherche et développement	2 135	2 077
Commercial	3 210	3 211
Administratif	6 670	7 108
Total	47 520	44 912

L'effectif global du groupe s'élève à 1 242 personnes en 2005. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp. (17 personnes) qui est consolidée par équivalence.

26 - Amortissements et provisions

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

	2005	2004
Amortissement		
Ecart d'acquisition	-	-
Droits de propriété industrielle et commerciale	(77)	(91)
Autres immobilisations incorporelles	(33)	(51)
Terrains	(23)	(33)
Constructions	(1 283)	(1 340)
Installations techniques, matériel et outillage	(12 244)	(11 851)
Autres immobilisations corporelles	(1 132)	(996)
Total	(14 792)	(14 362)
Dépréciation		
Immobilisations financières	-	19
Stocks	223	(243)
Clients	(103)	35
Total	120	(189)

27 - Autres produits et charges opérationnels

	2005	2004
Cession d'actifs	218	(293)
Frais de restructuration	-	(952)
Gains sur litiges	163	-
Autres	(22)	60
Total	359	(1 185)

28 - Produits et charges financiers

	2005	2004
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	142	241
Coût de l'endettement financier brut	(2 549)	(2 504)
Coût net de l'endettement financier	(2 407)	(2 263)
Variation valeur des instruments financiers	(113)	(92)
Gains et pertes de change	(29)	256
Autres	(150)	(137)
Autres produits et charges financiers	(292)	27

29 - Impôts

PSB Industries a opté en 1990 pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%. Le groupe intégré comprend la société-mère, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon, CGL Pack Lorient, CGL Pack Service, CGL Pack Seynod.

Texen a également opté pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises.

La charge fiscale s'analyse comme suit :

	2005	2004
Impôts exigibles		
Charge d'impôt exigible	5 160	4 956
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
Impôt différé		
Différences temporelles	(140)	353
Variation de taux	22	15
Autres	14	162
Total impôt sur les résultats	5 056	5 486

Réconciliation de la charge d'impôt :

	2005	2004
Résultat net part du groupe	8 917	9 653
Impôt sur les résultats	5 056	5 486
Intérêts minoritaires	697	877
Résultat des sociétés mises en équivalence	(333)	(174)
Résultat comptable avant impôts (A)	14 337	15 842
Charge d'impôt théorique (33,83% en 2005 et 34,33% en 2004)	4 850	5 438
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
Variation de taux	22	(15)
Imposition à taux réduit	74	(1)
Différences permanentes	163	(47)
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé	145	44
Utilisation de reports déficitaires	-	(181)
Impôts différés liés à des reports déficitaires	-	-
Différentiel de taux des filiales étrangères	(6)	(98)
Crédits d'impôts et autres impôts	(54)	336
Autres	(138)	(10)
Charge réelle d'impôt	5 056	5 486
Taux effectif d'imposition (Charge réelle d'impôt/A)	35,26%	34,6%

Les différences permanentes sont liées principalement aux éléments suivants :

	2005	2004
Ecart d'acquisition	-	(21)
Résultats exonérés	(84)	(130)
Autres charges et produits non imposables	247	104
Total	163	(47)

Variation des Impôts différés

	2005	2004
Impôts différés passifs nets au 01/01	2 782	2 626
Charge (produit) de l'exercice	(104)	530
Impôts différés directement imputés en capitaux propres	(296)	(396)
Modification des durées d'amortissement dans les comptes sociaux	(747)	-
Autres effets (change, périmètre,...)	17	22
Impôts différés passifs nets au 31/12	1 652	2 782

Origine des impôts différés actifs et passifs

	2005		Résultat
	Actif	Passif	
Immobilisations corporelles	835	3 776	(231)
Réévaluation des terrains à la juste valeur	-	599	-
Stocks	136	2	(2)
Instruments financiers	-	52	48
Autres actifs	1	-	(16)
Reports fiscaux déficitaires	-	-	-
Provisions pour retraites	926	-	74
Autres provisions	218	13	104
Participation des salariés	555	-	69
Autres	212	93	58
Reclassement Actif/Passif	(1 874)	(1 874)	-
Total	1 009	2 661	104

En conformité avec le paragraphe 39 de l'IAS 12, le groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise. Les réserves s'élèvent à 2 821 milliers d'euros au 31/12/2005.

	2004		Résultat
	Actif	Passif	
Immobilisations corporelles	52	4 922	(649)
Réévaluation des terrains à la juste valeur	599	-	6
Stocks	159	6	(141)
Instruments financiers	129	525	(33)
Autres actifs	42	10	(22)
Reports fiscaux déficitaires	818	667	-
Provisions pour retraites	862	-	84
Autres provisions	131	145	62
Participation des salariés	486	-	151
Autres	215	-	12
Reclassement Actif/Passif	(3 087)	(3 087)	-
Total	406	3 188	(530)

Suivi des déficits

	2005	2004
Au 1er janvier	758	25
Déficit de l'année non imputé	-	284
Imputation des déficits sur l'impôt exigible	(332)	-
Imputation des déficits sur l'impôt différé	-	-
Autre mouvement (périmètre, taux de change)	65	449
Au 31 décembre	491	758

Les impôts différés actifs non reconnus par le groupe s'appliquent aux éléments suivants :

	2005	2004
Reports fiscaux déficitaires	-	-
Autres crédits d'impôts (moins values long terme)	-	-
Immobilisations corporelles	282	536
Autres	49	237
Total	331	773

30 - Information sectorielle

Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus, chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

La gestion du groupe s'articule autour de trois segments d'activité :

- L'activité Chimie de spécialités (Baikowski) spécialisée dans la production de poudres et de formulations liquides à base d'alumine ultra-pure.
- L'activité Emballage cosmétique parfumerie (Texen) spécialisée dans l'injection plastique et le parachèvement dédiés principalement au secteur de la cosmétique parfumerie.
- L'activité Thermoformage sur mesure (CGL Pack) spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages thermoformés sur mesure pour des produits de grande consommation.

Information par secteur d'activité

Les autres actifs précisés dans le tableau ci-après comprennent tous les actifs circulants à l'exception des impôts, des titres de placement et des disponibilités. Les passifs mentionnés ci-dessous comprennent toutes les dettes d'exploitation à l'exception des impôts.

Les transactions inter secteur d'activité sont peu significatives et réalisées au prix de marché.

En 2005	Emballage		Chimie de	Autres	Total
	Texen	CGL Pack	spécialités Baikowski	activités (*)	
Chiffre d'affaires	104 800	41 913	36 024	(119)	182 618
Chiffre d'affaires interactivités	-	126	-	(126)	-
Management Fees	(1 028)	(555)	(427)	2 010	-
Résultat opérationnel	9 481	3 193	4 366	(4)	17 036
Amortissements sur immobilisations	9 948	1 661	3 044	139	14 792
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	333	-	333
Immobilisations corporelles nettes	45 002	10 081	23 194	2 467	80 744
Ecart d'acquisitions nets	11 398	3 077	-	7 460	21 935
Autres immobilisations incorporelles nettes	73	2	1	100	176
Titres mis en équivalence	-	-	1 431	-	1 431
Actif courant	44 039	14 484	20 277	9 824	88 624
Passif courant	54 342	13 085	19 475	798	87 700
Investissements industriels	11 366	1 935	5 740	97	19 138
Effectifs	847	237	151	7	1 242
En 2004					
Chiffre d'affaires	96 535	43 210	32 681	(205)	172 221
Chiffre d'affaires interactivités	-	229	-	(229)	-
Management Fees	(996)	(609)	(364)	1 969	-
Résultat opérationnel	10 684	3 309	4 717	(632)	18 078
Amortissements sur immobilisations	9 360	1 966	2 909	127	14 362
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	174	-	174
Immobilisations corporelles nettes	43 200	10 078	19 682	2 418	75 378
Ecart d'acquisitions nets	18 632	3 745	858	-	23 235
Autres immobilisations incorporelles nettes	223	20	2	7	252
Titres mis en équivalence	-	-	1 098	-	1 098
Actif courant	41 458	14 138	16 876	10 748	83 220
Passif courant	58 550	12 866	14 589	(131)	85 874
Investissements industriels	15 920	958	3 414	146	20 438
Effectifs	828	237	150	8	1 223

(*) Société-mère et éliminations

Information par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Quant aux actifs et investissements, ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

En 2005	Zone Euro	Amérique	Asie	Autres	Total
Chiffre d'affaires	133 641	26 408	3 403	19 166	182 618
Immobilisations corporelles nettes	71 840	8 904	-	-	80 744
Ecarts d'acquisitions nets	21 935	-	-	-	21 935
Immobilisations incorporelles nettes	175	1	-	-	176
Investissements	17 068	2 159	-	-	19 227
En 2004					
Chiffre d'affaires	134 362	28 602	8 125	1 132	172 221
Immobilisations corporelles nettes	68 778	6 600	-	-	75 378
Ecarts d'acquisitions nets	23 235	-	-	-	23 235
Immobilisations incorporelles nettes	251	1	-	-	252
Investissements	18 968	1 470	-	-	20 438

31 - Parties liées

Transactions avec les coentreprises :

Les opérations suivantes concernent les relations avec la société Baikowski Japan Corporation (mise en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

	2005	2004
Chiffre d'affaires	3 945	3 207
Achats	1 327	246
Dont immobilisations	87	-
Clients	1 639	1 390
Fournisseurs	178	178

32 - Rémunération des membres du conseil d'administration

	2005	2004
Jetons de présence	50	50

33 - Rémunération des dirigeants :

	2005	2004
Avantages à court terme	1 392	1 351
Avantages à long terme	-	-
Paievements fondés sur des actions	187	383
Total rémunération	1 579	1 734

Une charge de 33 milliers d'euros a été comptabilisée en 2005 au titre des régimes à cotisation définie par les dirigeants.

34 - Contrats de location financement

Le groupe utilise la location financement pour des bâtiments et du matériel industriel.

Paievement minimaux futurs

	2005	2004
	Paievements minimaux	Paievements minimaux
Inférieur à 1 an	2 740	3 537
Entre 1 et 5 ans	6 046	7 788
+ de 5 ans	3 232	4 284
Total des paievements minimaux	12 018	15 609

Les échéances des principaux contrats de location simple sont décrits ci-après :

Paiement minimaux futurs au titre des contrats de location simple

	2005	2004
Inférieur à 1 an	421	463
Entre 1 et 5 ans	1 098	959
+ de 5 ans	138	28
Total	1 657	1 450

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PSB Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraités selon les mêmes règles.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné à la note 3.21 « Instruments financiers », en l'absence de texte spécifique du référentiel IFRS concernant le traitement comptable des options de vente détenues par un minoritaire, nous nous sommes assurés que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les options retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne et Neuilly sur Seine, le 27 février 2006

MAZARS

Jean-François Metz Max Dumoulin

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young
Nicolas Job

BILAN DE LA SOCIETE-MERE

(en milliers d'euros)

Actif	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement	-	-
Immobilisations corporelles		
Terrains	695	703
Constructions	354	205
Installations techniques, matériel et outillage industriel	47	46
Autres immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières		
Participations	18 779	21 367
Créances rattachées à des participations	1 524	1 524
Actions propres	1 458	-
Autres immobilisations financières	619	168
Total actif immobilisé	23 476	24 013
Actif circulant		
Avances et acomptes versés	5	4
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	2 392	3 522
Divers		
Actions propres	-	1 073
Valeurs mobilières de placement	8 337	7 851
Disponibilités	352	841
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	-	-
Total actif circulant	11 086	13 291
Total de l'actif	34 562	37 304

Passif	31/12/2005	31/12/2004
Capital social	7 350	7 350
Prime d'émission	10 122	10 122
Ecart de réévaluation	29	29
Réserve légale	735	735
Réserves réglementées	-	10 863
Autres réserves	10 576	-
Report à nouveau	175	75
Résultat de l'exercice (bénéfice)	4 114	3 681
Provisions réglementées	-	-
Total capitaux propres	33 101	32 855
Provisions pour risques et charges	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	78	3 329
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101	123
Dettes fiscales et sociales	1 283	882
Autres dettes	-	-
Total des dettes	1 462	4 334
Ecart de conversion passif	-	115
Total du passif	34 562	37 304

COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE-MERE (en milliers d'euros)

	31/12/2005	31/12/2004
Vente de services	391	359
Chiffre d'affaires net	391	359
Autres produits	7	6
Total des produits d'exploitation	398	365
Autres achats et charges externes	(239)	(259)
Impôts et taxes	(41)	(48)
Salaires, traitements et charge sociales	(6)	(6)
Dotations aux amortissements et provisions	(43)	(55)
Autres charges	(142)	(137)
Total des charges d'exploitation	(471)	(505)
Résultat d'exploitation	(73)	(140)
Produits financiers de participation	3 853	3 064
Autres intérêts et produits assimilés	-	5
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.	118	127
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	973	440
Reprises sur provision et transfert de charges	-	-
Total des produits financiers	4 944	3 636
Intérêts et charges assimilés	(12)	(467)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(2)	-
Autres charges financières	(63)	(44)
Total des charges financières	(77)	(511)
Résultat financier	4 867	3 125
Résultat courant avant impôt	4 794	2 985
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	161
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	1	161
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	(3)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(219)	-
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	(219)	(3)
Résultat exceptionnel	(218)	158
Impôts sur les bénéfices	(462)	538
Total des produits	5 343	4 700
Total des charges	(1 229)	(1 019)
Bénéfice (total des produits - total des charges)	4 114	3 681

ANNEXE AUX COMPTES DE LA SOCIETE-MERE

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros

1 - Principes Comptables

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code de Commerce ainsi que du règlement du CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Changement de présentation comptable

Il est intervenu au cours de l'exercice et concerne le reclassement des actions propres de la rubrique « divers » à la rubrique « immobilisations financières » de l'actif du bilan. L'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive « abus de marché » a en effet modifié la mise en œuvre des programmes de rachats d'actions propres.

En application de l'avis CU CNC n° 98-D, des précisions apportées par l'AMF et des recommandations de la CNCC (bulletin CNCC n° 137, mars 2005), les actions propres détenues par PSB Industries et qui font l'objet d'un contrat de liquidité ont été reclassées au 31/12/2005 en immobilisations financières.

Ces actions propres représentent au 31/12/2004 un total de 1 073 Keuros et au 31/12/2005 un total de 1 458 Keuros.

Les espèces détenues par l'intermédiaire financier dans le cadre du contrat de liquidité ont, pour leur part, été reclassées dans la rubrique « autres immobilisations financières » à l'actif du bilan.

Ces espèces représentent au 31/12/2004 un montant de 576 Keuros et au 31/12/2005 un montant de 602 Keuros.

Changement de méthode comptable liée à une nouvelle réglementation

Dans le cadre de l'application des règlements CRC 2002-10, CRC 2004-06 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005, la société a constaté que les constructions n'étaient pas amorties selon leur durée réelle d'utilisation

(30 ans contre 20 ans précédemment).

La société a choisi d'employer la méthode rétrospective pour constater le changement de méthode comptable et n'a pas opté pour la transformation des amortissements annulés en amortissements dérogatoires.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2005, les impacts de changements de réglementations sont les suivants :

- Sur les capitaux propres d'ouverture :
 - Comptabilisation au report à nouveau : montant net 114 673 euros
 - Impact d'impôt sur les sociétés supplémentaires : 58 636 euros
- Sur le résultat d'exercice :
 - Minoration de la donation de : 12 091 euros

2 - Méthode d'évaluation de certains postes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de deux exercices. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- agencement terrains : 10 ans linéaire
- constructions : 30 ans linéaire
- agencements : 10 ans linéaire
- mobilier de bureau : 10 ans linéaire
- matériel de bureau : 5 ans linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Des provisions sont constituées lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est supérieure à sa valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres (éventuellement retraités pour tenir compte d'éléments hors bilan), et des perspectives de rentabilité de la filiale. Les titres de placement sont provisionnés lorsque leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. Les prêts et autres créances sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Provisions risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation avérée (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'un événement passé, et dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Intégration fiscale

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place à compter du 1er janvier 1990. Les sociétés concernées sont PSB Industries, CGL Pack Service, CGL Pack Annecy, CGL Pack Chalon, CGL Pack Lorient, et CGL Pack Seynod.

3 - Immobilisations corporelles

Valeur Brute	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel et outillage	Total
Au 01/01/05	788	1 521	182	2 491
Augmentation	-	-	12	12
Diminution	-	-	-	-
Au 31/12/05	788	1 521	194	2 503

Amortissements et Provisions	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel et outillage	Total
Au 01/01/05	(85)	(1 316)	(136)	(1 537)
Dotations	(8)	(24)	(11)	(43)
Reprises	-	173	-	173
Au 31/12/05	(93)	(1 167)	(147)	(1 407)

4 - Immobilisations financières

Valeur Brute	Participations	Créances rattachées à des participations	Actions propres	Autres titres immobilisés	Autres créances immobilisés	Total
Au 01/01/05	21 367	1 524	-	168	-	23 059
Augmentation	621	-	2 311	-	602	3 534
Diminution	(3 209)	-	(853)	(151)	-	(4 213)
Au 31/12/05	18 779	1 524	1 458	17	602	22 380

Aucune provision n'a été constatée sur les immobilisations financières.

Actions propres

	31/12/2004	Augmentation	Diminution	31/12/2005
en nombre de titres	60 079	37 292	(50 348)	47 023
en valeur (FIFO)	1 073	1 238	(853)	1 458

Au 31 décembre 2005, la valeur boursière du titre PSB Industries s'établit à 35,00 euros.

5 - Provisions inscrites au bilan

	Provisions pour risques	Provisions réglementées	Provisions pour dépréciation	Total
Au 01/01/05	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-
Utilisations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Au 31/12/05	-	-	-	-

6 - Echancier des créances

Les échéances des créances sont détaillées ci-après :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Autres créances	2 392	2 392	-
Total	2 392	2 392	-

7 - Valeurs mobilières de placement

	Montant
FCP/Sicav Monétaire	7 510
FCP obligations	105
FCP diversifié	722
Total	8 337

8 - Etat des dettes

	Montant brut
Emprunt auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	78
Fournisseurs et comptes rattachés	101
Dettes fiscales et sociales	1 283
Autres dettes	-
Total	1 462

9 - Etat des dettes

Postes du bilan concernés	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Néant

10 - Charges à payer

Postes du bilan concernés	Montant
Fournisseurs	101
Dettes fiscales et sociales	1 624
Autres dettes	-

11 - Produits à recevoir

Postes du bilan concernés	Montant
Autres créances	Néant

12 - Ecart de conversion

Postes du bilan concernés	Montant en devises	Ecart de conversion en K euros
Emprunts et dettes financières divers	-	-

13 - Capital

Le capital social est égal à 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions ordinaires de 2 euros de nominal.

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Total
Au 01/01/2005	7 350	10 122	11 702	3 681	32 855
Affectation du résultat	-	-	3 681	(3 681)	-
Dividendes versés	-	-	(3 982)	-	(3 982)
Retraitement	-	-	114	-	114
Résultat 2005	-	-	-	4 114	4 114
Au 31/12/2005	7 350	10 122	11 515	4 114	33 101

14 - Charges et produits constatés d'avance

Postes du bilan concernés	Montant
Charges constatées d'avance	Néant
Produits constatés d'avance	Néant

15 - Ventilation du chiffre d'affaires net

La ventilation du chiffre d'affaires par pays est précisée ci-dessous :

Postes du bilan concernés	Montant
France	391
Export	-
Total	391

16 - Avances aux dirigeants

Néant

17 - Engagements financiers

Engagements en matière de pension

La société est redevable envers certains de ses anciens salariés, avant la filialisation de ses activités, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. La comptabilisation de la charge est enregistrée au fur et à mesure de leur versement.

En 2005, il a été comptabilisé une charge de 6 milliers d'euros correspondant aux versements effectués durant l'exercice.

L'engagement total a été calculé en tenant compte, d'une part, des compléments de retraite auxquels l'entreprise s'est engagée auprès de chacun des bénéficiaires, et d'autre part, de leur espérance de vie calculée à partir d'un tableau statistique communiqué par les notaires.

Engagements de rachats de titres

PSB Industries s'est engagée auprès de certains minoritaires des filiales consolidées à acheter leurs titres. Ceux-ci ne peuvent pas être vendus en une seule fois et au cours de la même année. Compte tenu des formules de calcul retenues, la valeur de l'ensemble des titres concernés peut être estimée, au 31 décembre 2005, à 7 350 milliers d'euros.

Engagements en matière d'intégration fiscale

Les économies d'impôt liées aux déficits des sociétés intégrées sont considérées comme un gain immédiat chez la société-mère. L'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société-mère supportera une charge d'impôt. Cet engagement est évalué au 31 décembre 2005 à 1 044 milliers d'euros.

Engagements en matière de cautions reçues

Néant

Engagements en matière de cautions données

Néant

18 - Effectif moyen

Néant

19 - Rémunération des dirigeants

	Montant
Organes d'administration (jetons de présence)	50
Organes de direction	Néant

20 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Montant
Charges financières	21
Produits financiers	3 966

21 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Total	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation
Résultat avant impôts	4 577	4 794	(217)
Impôt avant intégration	(411)	(411)	-
Résultat avant intégration	4 166	4 383	(217)
Charge nette d'intégration fiscale	(51)	(51)	-
Résultat après impôt	4 115	4 332	(217)

22 - Eléments du bilan concernant les entreprises liées

Postes du bilan concernés	Montant
Participations	18 779
Créances rattachées à des participations	1 524
Autres créances (location, compte courant et intégration fiscale)	2 866
Emprunt et dettes financières divers (compte courant)	78
Dettes fiscales et sociales (intégration fiscale)	74

23 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Ces évaluations ont pour effet d'augmenter ou de diminuer le poste «provisions réglementées».

	Montant
Résultat de l'exercice	4 114
Impôt sur les bénéfices	(462)
Résultat avant impôt	3 652
Variation des provisions réglementées	-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	3 652

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2005

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (%)	Chiffre d'affaires en 2005	Résultat en 2005
Filiales					
(> 50% du capital détenu par la société)					
Françaises (en Keuros)					
Baikowski	4 084	6 298	100	25 875	1 891
CGL Pack Service	2 000	2 864	100	3 577	1 608
Texen	4 000	9 116	85	-	4 768
PSB Services	10	-	100	2 068	132
Participations					
(10 à 50 % du capital détenu)					
Néant					

Les résultats présentés dans ce tableau sont des résultats sociaux ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du groupe dans le cadre de l'harmonisation des procédures.

Les capitaux propres incluent les provisions réglementées et les subventions d'investissement.

en milliers d'euros	Valeur d'inventaire des titres détenus		Dividendes encaissés en 2005	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés
	Brute	Nette			
Filiales					
(> 50% du capital détenu par la société)					
Françaises					
Baikowski	9 039	9 039	1 205	2 234	-
CGL Pack Service	3 804	3 804	900	-	-
Texen	5 926	5 926	1 611	1 524	-
PSB Services	10	10	132	(78)	-
Participations					
(10 à 50 % du capital détenu)					
Néant					

RESULTAT DE LA SOCIETE-MERE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

au 31 décembre (en euros)	2005	2004	2003	2002	2001
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000
Nombre des actions ordinaires existantes	3 675 000	3 675 000	735 000	735 000	735 000
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription		-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	391 015	358 600	324 809	342 658	308 956
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	4 620 266	3 037 479	3 216 976	984 273	893 686
Impôts sur les bénéfices	(461 697)	(538 271)	(118 304)	1 212 979	(163 584)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	4 114 194	368 002	3 195 570	8 459 246	3 493 697
Résultat distribué	4 410 000	4 042 500	3 381 000	3 234 000	2 793 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,13	0,97	0,91	2,34	0,83
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	1,12	1,00	0,87	2,30	0,95
Dividende attribué à chaque action	1,20	1,10	0,92	0,88	0,76
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale ..)	-	-	-	-	-
Renseignements boursiers					
Cours maximum	36,80	29,98	20,00	18,54	18,00
Cours minimum	28,80	18,43	15,00	14,16	14,00
Nombre de titres échangés	307 246	418 887	121 880	134 250	79 250

Les chiffres sont ajustés pour tenir compte de la division du nominal du titre par 5 au 15/12/04.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(exercice du 1er janvier au 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PSB Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose :

- Le changement de présentation à l'actif du bilan des actions propres et des espèces détenues par l'intermédiaire financier dans le cadre du contrat de liquidité.
- Le changement de méthode que constitue la première application, au 1er janvier 2005, des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à

la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note «Immobilisations financières» de l'annexe, les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. A la date d'arrêté des comptes, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ils sont dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination des valeurs d'utilité des principaux titres de participation.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthode mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Neuilly sur Seine, le 27 février 2006

MAZARS

Jean-François Metz Max Dumoulin

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young

Nicolas Job

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.

■ Nature et objet

Bail de locaux.

Votre société est propriétaire d'immeubles occupés par les sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S.

■ Modalités

Votre société facture aux sociétés PSB Services S.N.C. et Baikowski S.A.S. des loyers définis dans leur bail commercial respectif. Au cours de l'exercice 2005, votre société a facturé :

- 61 015 euros hors taxes de la société PSB Services S.N.C. ;
- 212 248 euros hors taxes de la société Baikowski S.A.S.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Villeurbanne et Neuilly sur Seine, le 27 février 2006

MAZARS

Jean-François Metz Max Dumoulin

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Ernst & Young
Nicolas Job

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 MAI 2006

Projets de texte des résolutions proposées

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve les comptes sociaux et consolidés tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conventions qui y sont énoncées.

Troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 414 193,81 euro de la manière suivante :

Distribution de la somme de	4 410 000,00 euros
à titre de dividende aux actionnaires correspond à :	
Résultat net bénéficiaire de l'exercice	4 114 193,81 euros
Report à nouveau 2004	174 751,60 euros
Somme prélevée sur les autres réserves	121 054,59 euros

Etant précisé que sur ce dividende, il a déjà été payé 0,55 euro par action à compter du 31 janvier 2006, sous forme d'un acompte (soit 2 021 250 euros) conformément à la décision du conseil d'administration du 24 octobre 2005 ; seul le solde soit 0,65 euro par action reste dû (soit au total 2 388 750 euros), et sera mis en paiement à compter du 1er juin 2006.

En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

(en euros)	2002	2003	2004
Dividende net par action	0,88	0,92	1,10*
Avoir fiscal	0,44	0,46	-*
Revenu global	1,32	1,38	1,10*

* En application de l'article 158 alinéa 3.2°, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ledit dividende est éligible à la réfaction de 50%.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 euros par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 25 euros par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000 euros.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le conseil informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

L'assemblée générale donne en conséquence tous pouvoirs au conseil d'administration, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer à 60 000 euros le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration au titre de l'exercice 2006.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

